

## 11 MINEURS ENSEVELIS VIVANTS DANS UNE MINE PAR UN COUP DE GRISOU

On a ramené deux cadavres, et un mineur vivant à la surface ce matin. — L'explosion se produit vers onze heures hier soir. — Les cadavres retrouvés sont mutilés. — Une voute s'effondre.

### LE FEU

PITTSBURGH, Pa., 21. — (S.P.A.) — Deux corps ont été localisés et un mineur retrouvé vivant ce matin dans la mine Kinlock, de la Valley Camp Coal Co., à Parnassus, au nord d'Ici, à la suite de l'explosion qui a enseveli hier soir onze mineurs. C'est pas blessé gravement, à ce qu'il semblerait, mais était dans le moment incapable de parler. A un mille et demi de distance, on pénétra l'équipe de sauvetage, une voute s'effondra et une grande quantité d'eau se répandit. L'air était aussi chargé de monoxyde de carbone.

### L'INCENDIE

L'incendie suivit l'explosion, et d'épais nuages de fumée et de gaz paralysèrent les efforts des équipes de secours. Les officiers de la compagnie déclarent que les flammes se trouvaient à 500 à 800 pieds de hauteur.

Pendant qu'on faisait des efforts pour sauver les mineurs, un téléphone fut reçu de la mine Brickyard, de la même compagnie, disant que plusieurs hommes étaient saisis par le gaz. Des hommes furent envoyés sur les lieux.

La mine Brickyard est à environ trois milles de la mine Kinlock, et elle n'emploie que quelques mineurs. Elle est située près d'Arnold, à dix-neuf milles au nord d'Ici.

### NE PARVIENT PAS À ABAISSER LE RECORD DE 216,956 MILLES

FRANK LOCKHART N'ATTEINT QUE 206,224 MILLES.

DAYTONA BEACH, Fla., 21. — (S.P.A.) — Frank Lockhart, automobiliste courreur de longue distance, avec son Stutz Black Hawk, fait hier après-midi sur la grève Daytona, une vitesse de 206,224 milles à l'heure dans une dernière tentative d'abaisser le record mondial.

Il avait été obligé de retarder son départ à cause d'une détérioration au carburateur et avec une machine montante à l'heure de la course il eut à lutter contre un vent très puissant.

### Trophée de la duchesse

LONDRES, 21. — Le Daily Mail dit aujourd'hui que la duchesse d'York s'intéresse aux courses en automobiles à moteur. Elle a décidé de présenter un trophée pour un concours d'automobiles ouvert à toutes les nations, lors de la première course en juillet, à Hendon, sur une distance de vingt milles.

## M. J.-O. AUGER EST ÉLU MAIRE DE QUÉBEC HIER

Il remporte une éclatante victoire sur son adversaire, M. Téléphone Simard. — Majorité de 2,294 voix. — Saint-Sauveur ne donne que 68 voix à M. Simard.

### LE CONSEIL

(Du correspondant du "Droit")  
QUÉBEC, 21.— La ville de Québec a une nouvelle administration municipale. 11,798 électeurs sur un total de 18,097 (soit une proportion de 59.6) sont allés aux urnes hier. Le maire sortant, M. Téléphone Simard, a été défait avec trois membres de l'ancien conseil: MM. Thibaudeau, Hunt et Coulombe. L'échevin J. O. Auger, qui était candidat contre M. Simard, a obtenu une des plus belles victoires que Québec ait jamais accordées à un de ses premiers magistrats. Il a été élu à une majorité de 2,294 voix. Tous les quartiers, moins un, lui ont donné une pluralité de voix. Dans Saint-Sauveur, où M. Simard s'attendait de prendre de 1,500 à 1,600 voix, le scrutin ne lui en a donné que 68.

### PASSE D'ARMES ENTRE SINCLAIR ET FERGUSON

On a assisté hier après-midi, à la législature de Toronto, à un tournoi entre le premier ministre et le chef de l'opposition au sujet des bulletins de vote d'Ottawa-sud.

### REFUS DE SINCLAIR

(De notre correspondant)  
TORONTO, 21. — La séance d'hier après-midi hien que brève a été assez vive dans la discussion autour de l'affaire des bulletins d'élection trouvés dans le comté d'Ottawa.

### L'ENQUÊTE SUR LA DISPARITION DE CES BULLETINS

ON A DÉCHIFFRÉ HIER D'OUVRIR. M. J.-O. AUGER, MAIRE DE QUÉBEC, EST ÉLU MAIRE DE QUÉBEC HIER. M. J.-O. AUGER, MAIRE DE QUÉBEC, EST ÉLU MAIRE DE QUÉBEC HIER.

### DE LISBONNE AUX INDES

LE CAIRE, Égypte, 21. — Charles B. Lock, aviateur portugais, qui entreprend une envolée de Lisbonne à l'Inde, est parti ce matin pour Bagdad, Irak.

### UN ROI DE CINQ ANS REÇOIT UN PRINCE DE 4 ANS

LONDRES, 21. (S.P.A.) — Une cérémonie de Bucarest au Daily Express raconte les impressions ressenties par le jeune roi Michel de Roumanie, âgé de six ans, lors de la visite de son cousin, le prince Pierre, héritier de Yougoslavie, qui n'a que quatre ans. Avec une dignité royale, Michel embrassa Pierre, puis il fit un pas en arrière et leva la main, en signe de salut. Le prince demeura stupéfait, sans bouger. Pourquoi ne sautez-vous pas? demanda Michel. Pierre ne dit mot. Alors Michel leva la main de sa hauteur prescrite puis il se baissa et se pencha vers son cousin, son hôte jusqu'à l'automobile royal.

## PIE XI DÉNONCE LES OEUVRES DU POÈTE ITALIEN GAB. D'ANNUNZIO

ROME, 21.— Sa Sainteté Pie XI a vigoureusement dénoncé les œuvres de Gabriele D'Annunzio et recommandé à une assemblée de curés et de prédicateurs du carême d'insister dans leurs sermons sur l'importance des lectures saintes et honnêtes. Le Pape n'a pas spécialement mentionné D'Annunzio, qui est un des principaux écrivains de l'Italie contemporaine, mais il le désigna clairement en faisant allusion à une nouvelle édition de luxe des œuvres de cet auteur et en critiquant ouvertement la philosophie de D'Annunzio.

## LE "BORDER CITIES STAR" RÉPOND AU RÉV. MARTIN, DE BRANTFORD

"Le Canadien français d'Ontario a parfaitement le droit de conserver sa langue ancestrale et de la transmettre à ses enfants."  
TORONTO, 21.—Après le discours de M. Aurélien Bélanger, député de Russell sur la question de l'enseignement bilingue, le Révérend M. W. G. Martin, député conservateur de Brantford avait cru devoir "être quelques commentaires. Le "Border Cities Star" de Windsor dans sa livraison du 18 février lui répond en page éditoriale, de la manière suivante: "Les 300,000 Canadiens français qui forment un dixième de la population de l'Ontario, doivent apprendre l'anglais et il n'y a pas d'équivoque à ce sujet."

## LES RUSSES EXPLIQUENT LEUR PROPOSITION DE DESARMEMENT COMPLET D'ICI À CINQ ANNEES

Le projet préconise l'abolition des forces organisées sur terre, sur mer et par air. — Les principes généraux de désarmement sont applicables à tous les Etats.

### UNE COMMISSION

MOSCOW, 21.—(S.P.A.)—Le projet de la Russie, relatif au désarmement complet en cinq ans, est expliqué aujourd'hui dans un sommaire de la proposition soumise à Genève, lequel est publié par l'agence de nouvelles soviétique Tass.

### LEWIS ET SES 2 COMPAGNONS INTROUVABLES

On n'avait reçu ce matin aucune nouvelle de l'officier d'aviation Lewis et de ses hommes. — Le ministère de la défense nationale raconte les péripéties du voyage.

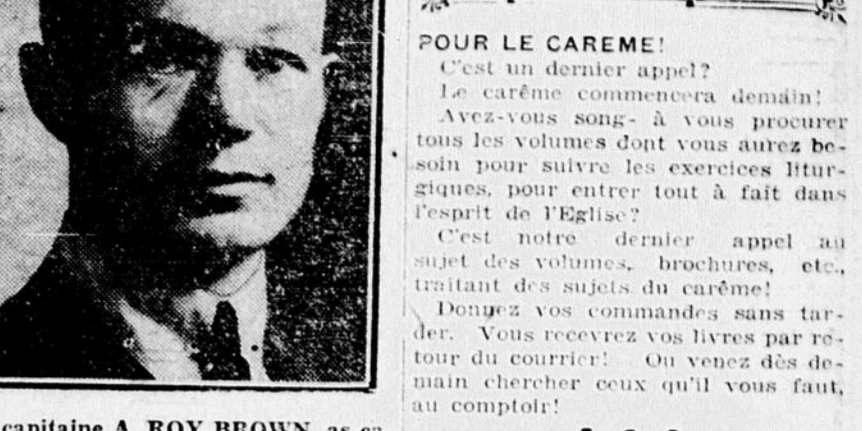
### ON ESPERE ENCORE

Aucune nouvelle n'est arrivée par sans-fil ce matin du détroit d'Hudson au sujet de l'officier d'aviation Lewis et de son groupe, disparus depuis vendredi dernier. Toutes les forces disponibles des trois bases établies au détroit ont été concentrées et font des recherches depuis deux jours. Au département de la Marine et des Pêcheries, on espère recevoir des nouvelles par sans-fil au cours de la journée.

### UN ROI DE CINQ ANS REÇOIT UN PRINCE DE 4 ANS

LONDRES, 21. (S.P.A.) — Une cérémonie de Bucarest au Daily Express raconte les impressions ressenties par le jeune roi Michel de Roumanie, âgé de six ans, lors de la visite de son cousin, le prince Pierre, héritier de Yougoslavie, qui n'a que quatre ans. Avec une dignité royale, Michel embrassa Pierre, puis il fit un pas en arrière et leva la main, en signe de salut. Le prince demeura stupéfait, sans bouger. Pourquoi ne sautez-vous pas? demanda Michel. Pierre ne dit mot. Alors Michel leva la main de sa hauteur prescrite puis il se baissa et se pencha vers son cousin, son hôte jusqu'à l'automobile royal.

## LA LIBRAIRIE DU "DROIT"



### POUR LE CAREME!

C'est un dernier appel? Le carême commença demain! Avez-vous songé à vous procurer tous les volumes dont vous avez besoin pour suivre les exercices liturgiques, pour entrer tout à fait dans l'esprit de l'Eglise?

### LES SAUVETAGES DES ÉQUIPAGES DES S.-MARINS

Négligence et incurie des Etats. — Choses auxquelles ont pensé trop tard. — La remise à flot d'un sous-marin est une opération difficile. — Manoeuvre risquée. — Les suggestions de l'aviateur Emile Aubrun.

### CHAMBRE AMOVIBLE

PARIS, 21.— Le douloureux naufrage du sous-marin américain S-1 a remis à l'ordre du jour les études relatives au sauvetage des équipages. Ce qui s'est passé à propos de ce drame épouvantable démontre combien les Etats sont négligents et coupables d'incurie et d'indifférence. Puisqu'on a pu réussir à insuffler de l'air dans la coque du sous-marin dont les scaphandriers avaient parfaitement déterminé la position, c'est donc que cela est possible. Pourquoi dès lors y a-t-on songé aussi tardivement? Les hommes de l'équipage avaient une provision de tubes d'oxygène pour environ cinquante heures. Or, c'est seulement après l'épuisement de cette provision que l'idée est venue aux ingénieurs de la marine américaine d'essayer de la renouveler. Encore leur tardive expérience est-elle un peu tardive.

### LEWIS ET SES 2 COMPAGNONS INTROUVABLES

On n'avait reçu ce matin aucune nouvelle de l'officier d'aviation Lewis et de ses hommes. — Le ministère de la défense nationale raconte les péripéties du voyage.

### ON ESPERE ENCORE

Aucune nouvelle n'est arrivée par sans-fil ce matin du détroit d'Hudson au sujet de l'officier d'aviation Lewis et de son groupe, disparus depuis vendredi dernier. Toutes les forces disponibles des trois bases établies au détroit ont été concentrées et font des recherches depuis deux jours. Au département de la Marine et des Pêcheries, on espère recevoir des nouvelles par sans-fil au cours de la journée.

### UN ROI DE CINQ ANS REÇOIT UN PRINCE DE 4 ANS

LONDRES, 21. (S.P.A.) — Une cérémonie de Bucarest au Daily Express raconte les impressions ressenties par le jeune roi Michel de Roumanie, âgé de six ans, lors de la visite de son cousin, le prince Pierre, héritier de Yougoslavie, qui n'a que quatre ans. Avec une dignité royale, Michel embrassa Pierre, puis il fit un pas en arrière et leva la main, en signe de salut. Le prince demeura stupéfait, sans bouger. Pourquoi ne sautez-vous pas? demanda Michel. Pierre ne dit mot. Alors Michel leva la main de sa hauteur prescrite puis il se baissa et se pencha vers son cousin, son hôte jusqu'à l'automobile royal.

### LA LIBRAIRIE DU "DROIT"

LECTURES POUR TOUTES LES JOURS DU CAREME par l'abbé A. Blanc, missionnaire apostolique. Tous les fidèles devraient prendre la résolution de faire une lecture pieuse tous les jours du carême. Le recueil de l'abbé Blanc serait le livre de chevet de toutes ces âmes pieuses.



### Pronostics

TORONTO, 21.— La pression est basse dans la région de Toronto et dans les états du Pacifique. Elle est élevée, et il fait beau et très froid, en Ontario et à l'est. Dans l'ouest, il fait froid et il neige en Alberta et dans la Saskatchewan.

OTTAWA A UNE RUDE SEMAINE DEVANT LUI AUX ETATS-UNIS LA SALLE ET BURGHES EN SCENE - NOTRE-DAME GAGNE FACILEMENT

UNE RUDE TACHE EST RESERVEE A L'OTTAWA QUI VISITE LES ETATS

Les champions envahissent Chicago, Detroit et Pittsburgh cette semaine.

LE CANADIEN ICI MARDI

Les Sénateurs ne jouent pas ce soir, mais n'empêchent pas leur tâche... Les Sénateurs ont remporté la victoire sur les Canadiens de Chicago...

LES CERBERES DE LA NATIONALE

Table with columns: G, N, Pts. Rows: Connell, Winkler, Worters, Holmes, Hainsworth, Chabot, Miller, Benedict, Gardiner, Roach, Forbes.

LES COMPTEURS DE LA NATIONALE

MORENZ TIEND ENCORE LA TÊTE AVEC 36 POINTS A SON CREDIT

Voici la liste des meilleurs compteurs de la ligue Nationale:

Table with columns: B, A, Pts, Pun. Rows: Moranz, Jolat, Carlson, Gagné, Stewart, Kilrea, Day, Himes, Finnigan, Goncher, Clancy, Cox, Leduc, Nighbor, Siebert, Mantha, Keating, Dutton.

ZONE AMERICAINNE

Table with columns: B, A, Pts, Pun. Rows: Hay, Boucher, Mackay, Cook, W. Cook, Sheppard, Johnson, Oliver, Keats, Milks, Shore, Cooper, Aurie, Frederickson, Gaynor.

UNE DEFAITE AU SAINT-ALEXANDRE

Le Hull-Royal Junior a malmené les jeunes du collège de St-Alexandre, au pointage de 4-2, dans une partie intéressante jouée dimanche après-midi.

NOTRE-DAME A TRIOMPHE

Les piétistes déclassent Vernon dans le deuxième engagement de la série.

GAGNON FAIT CINQ POINTS

VERNON, 21. — Le Notre-Dame, champion du district de Hull a remporté une autre victoire facile sur Vernon, lundi soir, le battant par 11-3, dans la deuxième joute de leur série et par un pointage global de 25-4.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

Les vainqueurs eurent constamment la haute main. Gagnon compta cinq points; Hubert Huard et Jack Kilrea en firent chacun deux, puis Verdon et Lavigne ajoutèrent les autres. Folkhard enfila tous les points locaux.

NEW EDINBURGH A FAIT UN RECORD QUI LE REND UN FACTEUR DANGEREUX

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

Les Rameurs devront être surveillés de près dans la joute décisive avec La Salle, ce soir.

CINQ ÉPREUVES DE VALEUR SONT MISES EN SCÈNE

LEXINGTON S'ATTEND A GARDER LES MEILLEURS COURSIERS JUSQU'À LA FIN DE SON MEETING.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LEXINGTON, 21 fév. — L'association de courses de Lexington offrira plusieurs épreuves importantes aux turfmen durant sa réunion de printemps et, comme elle a fixé ses dates de façon à ce que le meeting finisse une semaine avant l'ouverture de Clarendon, elle a bon espoir que tous les chevaux de valeur resteront sur les lieux jusqu'à la fin.

LES ÉPREUVES DE VALEUR DU TURF ANGLAIS

La saison sera riche en classiques de toutes sortes.

LE DERBY FIXE AU 6 JUIN

LONDRES, 21. — Voici la liste officielle des grandes épreuves du turf anglais durant la saison 1928:

- 25—Handicap Lincolnshire. 29—Coupe de Liverpool. 30—Le Grand National. AVRIL. 9—Prix de la Reine (Kempton). 14—Coupe de Newbury. 24—Grand Metropolitan. 25—Cité et Suburban. MAI. 2—Deux Mille Guinées. 4—Mille Guinées. 9—Coupe Chester. 12—Handicap Jubilé. 16—Stakes de Newmarket. JUIN. 6—Derby d'Epson. 8—Les Oaks d'Enson. 14—Coupe de Newbury. 19—Stakes d'Ascot. 20—Coupe Royal Hunt. 21—Coupe d'Or d'Ascot. 27—Plate Northumberland. JUILLET. 5—Stakes du prince de Galles. 7—Coupe de Londres. 20—Stakes Eclipse de Sandown. 21—Stakes des Eleveurs. 27—Coupe de Liverpool. 31—Coupe des Commissaires. AOÛT. 2—Coupe de Goodwood. 29—Handicap Ebor. 30—Stakes Gimerack. SEPTEMBRE. 5—Plate Beverly of the Peak. 8—Handicap du prince Edouard. 11—Stakes Chesham. 12—Stakes Saint-Leger. 14—Coupe de Doncaster. 29—Coupe de Newbury. OCTOBRE. 4—Stakes du Jockey Club. 13—Handicap du duc d'York. 17—Stakes Chesham. 18—Stakes de Middle Park. 21—Stakes Cambridgeshire. NOVEMBRE. 1—Stakes Dewhurst. 9—Coupe de Liverpool. 16—Coupe de Derby. 24—Handicap de Manchester.

LES COURSES A LA HAVANE

HORVATH SECOURT TROIS VAINQUEURS AU PARC CUBAIN.

LA HAVANE, 21 fév. — Voici les résultats des courses de lundi au parc Oriental.

Première Course. 1. Charles Robinson, Flowers, 7-2. 6-5, 3-5; 2. Liberation, Smith, 5-1. 2-1, au pair; 3. Rancho, Meyer, 3-1, 8-5, 4-5.

Deuxième Course. 1. Broad Silk, Grassie, 5-1, 2-1, au pair; 2. Loyal Legion, Horvath, 1-1, 5-2, 6-5; 3. Bellham, Meyer, 5-1, 5-2, 6-5.

Troisième Course. 1. Bocaraton, Horvath, 4-5, 1-3, 1-6; 2. Jingle, Meyer, au pair, 1-2, 1-4; 3. Bossa, Robertson, 6-5, 2-5, 1-5.

Quatrième Course. 1. The Dago, Horvath, 4-1, 7-5, 1-2; 2. Field Marshal, Guerra, 2-1, 4-5, 1-3; 3. Pellegrino, Watters, 6-5, 1-2, 1-4.

Cinquième Course. 1. Hanky Rice, Horvath, 7-5, 2-5, xx; 2. Dafool, Gwynne, 2-1, 3-5, xx; 3. Full Speed, 5-1, 2-1, xx. Meyer.

Sixième Course. 1. Stanmore, Moon, au pair, 1-3, 1-6; 2. Petit Point, Robertson, 5-1, 2-1, au pair; 3. Lisab, Flowers, 8-1, 3-1, 7-5.

Pour Gagnées, 33 Contre... 27 Moy. 714.

DETAIL. 15-N-Edinb... 1; Montagnard... 0. 15-N-Edinb... 1; Montagnard... 2. Total pour... 36 Contre... 29.

INTERESSANTE CONSTATATION D'UN MEDECIN SUISSE.

Être gaucher n'est pas une défériorité. C'est un préjugé qui s'est transmis à travers les âges, dit le docteur E. Koenig, le rédacteur médical du Journal de Lausanne.

Certains gauchers sont plus habiles que les droitiers, tant pour l'écriture, et, d'autre part, il y a des gens qui ont une force particulière dans le bras gauche et qui ne sont pas gauchers pour cela.

On ne saurait donc nier la grande importance attachée à la faculté de se servir également et avec la même habileté de l'une ou de l'autre main. Dans un grand nombre de professions et de métiers manuels elle est utile et même indispensable: aiguiseurs, tourneurs, boxeurs, escrimeurs, chirurgiens, écrivains, musiciens surtout.

Déjà il y a 150 ans, Benjamin Franklin écrivait une "Pétition de la main gauche à ceux qui sont chargés d'élever les enfants".

L'AUTRICHE N'EST PAS CONTENTE.

VIENNE, 21. — Les concurrents autrichiens dans les récents Jeux Olympiques à Saint-Moritz, ont déclaré que la Suisse avait favorisé ses propres athlètes au détriment des Autrichiens.

LA FINALE JUNIOR.

TORONTO, 21. — On annonce définitivement que les parties finales du championnat junior ontariens seront jouées à Toronto, les 25, 28 et 30 mars.

Association Américaine.

MINNEAPOLIS, 21. — George Siders, de Montréal, obtient la deuxième sur Babe Ruth, de Philadelphie, dans un combat de dix rondes ici lundi soir.

LA CÉDULE DES CADETS YANKEES

L'ACADEMIE MILITAIRE IGNORE LA MARINE ET CHOISIT NEBRASKA.

L'équipe de rugby de l'Académie Militaire de West Point, porte-couleur officiel de l'Armée Américaine a décidé de remplacer l'équipe de la Marine par celle de l'Université du Nebraska, sur sa cédule de l'automne prochain.

Voici la liste des parties que jouera l'Armée: 29 sept. — Université de Boston, à West Point. 6 oct. — Southern Methodist, à West Point. 15 oct. — Collège de Providence, à West Point. 20 oct. — Harvard, à Cambridge. 27 oct. — Yale, à New Haven. 3 nov. — Université De Pauw, à West Point. 10 nov. — Université Notre-Dame, à New York. 17 nov. — Carleton, à West Point. 24 nov. — Université du Nebraska, à West Point.

MOONEY SE LANCE DANS L'ÉLEVAGE

LE PROPRIÉTAIRE DE KASHMIR ACHÈTE UN VASTE CHAMP A FREMONT.

FREMONT, Ohio, 21 fév. — J. J. Mooney, un courtier en assurances, de Détroit, et un turfman bien connu, a acheté trois fermes d'une étendue globale de 378 acres sises dans le voisinage.

Il se propose de monter un vaste haras sur sa terre et de le confier à Frank Cares, le conducteur vétérinaire de Détroit. Mooney est co-propriétaire de Kashmir, 2:03 1/2, le plus rapide de trotteur de trois ans de la saison 1927.

LE FRANÇAIS A BIEN DEBUTE

PHILADELPHIE, 21 fév. — Pierre Etchbaster, aspirant français, au championnat de tennis intérieur, a surpris le talent en battant le champion Jack Soutar, par 6-5, 6-3, 4-6, 6-4, dans le premier match, lundi après-midi.

Le championnât ira au vainqueur de sept matchs.

ARNPRIOR PREND LA 1re JOUTE

ARNPRIOR, 21. — Amptior a triomphé de Carleton Place, au pointage de 8-2, dans la première partie de la série qui décidera du championnât de l'Upper Ottawa.

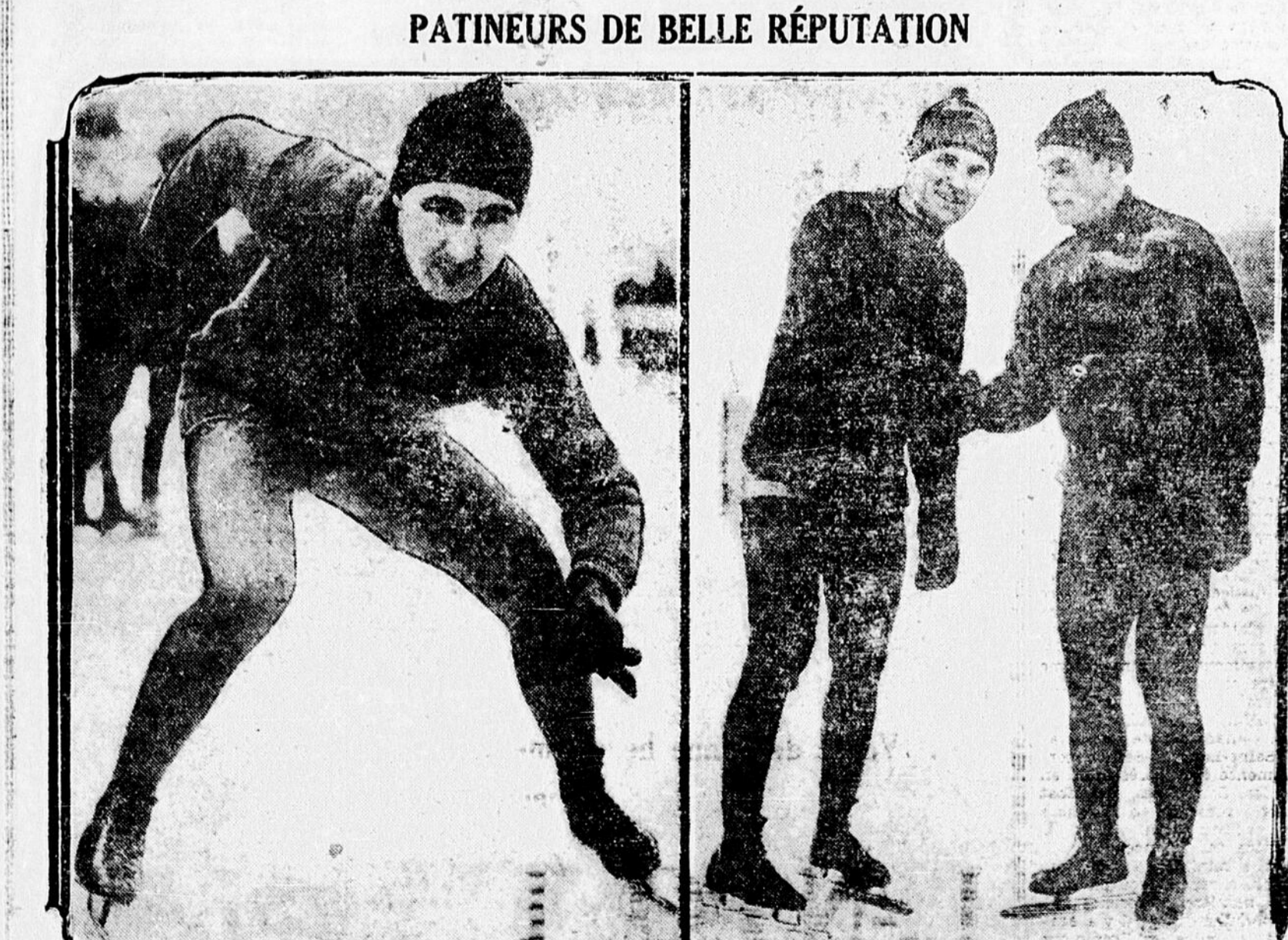
Les locaux menaient 5-1, à la première séance, et 6-2, à la deuxième.

Sains, Hygiéniques, Nutritifs

Lait --- Beurre Crème Glacée

Ottawa Dairy

Tél: Q. 1188



Un trio de puissants patineurs qui a fait bonne figure aux Jeux Olympiques à Saint-Moritz. A gauche, Neil Farrell, des Etats-Unis; au centre, Charlie Gorman, du Canada, qui aurait gagné l'épreuve de 1,500 mètres, si un concurrent ne fut tombé devant lui; à droite, Charles "Clas" Thunberg, de Finlande, vainqueur d'une épreuve.

HOQUET AMATEUR SENIOR AUDITORIUM CE SOIR, 21 FEVRIER BURGHS vs. LA SALLE Dernière joute semi-finale TOUS LES SIÈGES SONT RESERVES. ENTREE 50c - Impôt compris. LES BILLETS SONT EN VENTE CHEZ KETCHUM, rue Sparks. ASSOCIATION DE HOQUET D'OTT. Vente Spéciale de Sièges En raison du grand nombre de demandes, l'Association de Hoquet Ottawa a décidé de commencer maintenant une vente pour les trois dernières joutes à Ottawa de l'Équipe de Hoquet Ottawa, savoir: Canadiens vs Ottawa, mardi, le 28 février. Chicago vs Ottawa, samedi, 3 mars. Américains de N.-Y. vs Ottawa, jeudi, 22 mars. Les acheteurs de ces billets recevront des cartes d'identification leur donnant droit aux mêmes sièges pour toute joute de détail ou pour les joutes pour la Coupe Stanley à Ottawa, si le club local se qualifie. Cette vente se continuera jusqu'à samedi, 25 fév. Le et après le jeudi, 23 février, ceux qui ont gardé les talons de leurs billets suivant le mode "Gardez vos talons", pourront présenter les talons de leurs billets au Contrôleur de l'Auditorium et recevront leurs billets d'identification. La vente pour la joute Canadiens vs Ottawa, le 28 février, commencera lundi, le 27 février, à 10 a.m. Voir aussi page 9

On n'arrive à rien si l'on n'a pas une passion ardente qui emporte la vie vers un but.

EYMIEU.

# LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER  
MERCREDI, 22 FEVRIER 1928 — 53e jour de l'année  
Lever du soleil 6.46 — Lever de la lune 7.50  
Coucher du soleil 5.30 — Coucher de la lune 7.06  
QUARANTE-HEURES — St-Eugène, 21, 22 et 23 février.  
FETE DU JOUR — Les Cendres.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la patrie.  
Fondé le 27 mars 1918.  
Publié par le Syndicat d'Œuvres Sociales (Léée)  
SIEGE SOCIAL: ANGLE DALHOUSIE ET GEORGES.  
Services télégraphiques: PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE  
Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens  
ABONNEMENTS  
Quotidien  
Canada \$5.00 États-Unis 7.00  
Ottawa par poste 6.00 Union Postale 10.00  
Hébdomadaire  
Canada 2.00 États-Unis et Union Postale 3.00

OTTAWA, LE 21 FEVRIER 1928

## L'avance de l'heure

Excellente initiative du conseil de ville. — Un pas dans la bonne direction. — L'opinion de la majorité.

Les échevins canadiens-français qui ont proposé de raccourcir la période de temps au cours de laquelle se pratique l'avance de l'heure et qui ont gagné leur point méritent des félicitations. Si le conseil de ville ne revient pas sur sa décision — il serait désirable qu'il ne la modifiât pas — l'heure ne sera avancée que du 13 mai au 1er septembre, ce qui permettra aux enfants de reprendre leurs habitudes normales dès la rentrée des classes. La première proposition demandait que l'heure soit avancée à partir du 30 avril jusqu'au 30 septembre, soit pendant une période de cinq mois complets, afin de répondre aux désirs de l'Association des chemins de fer canadiens, désireuse d'établir l'uniformité entre les villes.

Mais les chemins de fer eux-mêmes, tout en modifiant quelque peu leurs horaires, gardent l'heure solaire. Quelques villes seulement changent l'heure. Les centres moins importants et les villages conservent l'heure normale.

L'uniformité est donc loin de régner et les municipalités ont le droit d'agir comme elles l'entendent.

Il a plu au conseil de ville d'Ottawa de décider que les horloges seraient avancées le 13 mai et qu'elles seraient retardées le 1er septembre. Qu'il s'en tienne à sa décision.

C'est un pas dans la bonne direction, car l'avance de l'heure comporte beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages.

Mesure de guerre qui avait peut-être sa raison d'être dans certains pays d'Europe, elle aurait dû disparaître depuis plusieurs années.

On a continué de l'imposer à toute la population pour le bénéfice des classes oisives pour qui se coucher tard et se lever tard est une fonction essentielle de la vie.

Pense-t-on suffisamment aux classes laborieuses qui constituent la majorité de la population et que l'avance de l'heure prive des heures normales de sommeil, aux communautés religieuses, aux enfants, aux mères de familles, dérangés dans leurs habitudes?

On n'y pense pas, on ne veut pas y penser, et ainsi on se rend injuste envers la partie la plus méritante de la population.

Il n'a jamais été fait de réponse valable à cette mise en demeure qu'adressait il y a quelques années un groupe d'ouvriers au conseil municipal.

"L'heure va être avancée cette année encore. Ainsi en a décidé la majorité du conseil municipal.

"Au lieu de réexaminer, ce qui est inutile, nous proposons que les commissaires et les échevins qui ont favorisé cette mesure soient forcés de voir dans la pratique les deux côtés de la question, pour que, l'an prochain, ils soient à même de voter en connaissance de cause. Ils connaissent les avantages de l'avance de l'heure depuis six ans; qu'ils en apprennent cette année les inconvénients. Qu'ils soient obligés durant cinq mois de tenir compagnie aux laitiers, aux livreurs de glace, et aux employés des tramways. Quand ces messieurs auront constaté les difficultés qu'il y a durant les fortes chaleurs à se lever à deux ou trois heures du matin, peut-être comprendront-ils que bouleverser n'est pas toujours synonyme de gouverner."

Les inconvénients de l'avance de l'heure sont tellement évidents que cette mesure ne devrait être appliquée tout au moins qu'en cas d'unanimité des citoyens d'une municipalité. Depuis plusieurs années on l'applique ici sans même consulter l'électorat.

La majorité des échevins se serait sans doute opposée à l'abolition complète de l'avance de l'heure. Il est assez significatif, cependant, qu'elle se soit avisée de réduire la période de ce changement. Si l'an prochain le conseil municipal décidait de ne rien changer du tout, il rencontrerait les désirs de la majorité.

Charles GAUTIER.

## Au Jour le Jour

La situation aux Indes.

Le "Star", de Montréal, publiait, samedi dernier, un article de M. Lloyd George, ancien premier ministre d'Angleterre et chef actuel du parti libéral, sur la situation politique des Indes.

D'une superficie de 1 million 800 mille milles carrés, peuplés par plus de 300 millions d'êtres humains, les Indes se partagent en 300 petites principautés qui ne connaissent d'autre mode de gouvernement que l'autocratie, incarnée dans la personne de quelques despotes. Ceux-ci n'ont à rendre compte au viceroi d'Angleterre, en l'occurrence lord Irwin, que des injustices les plus flagrantes et des actes administratifs qui dénotent une grossière ignorance du gouvernement des peuples. Mais les classes intellectuelles de ces multiples nationalités ont entendu parler ou même ont lu le célèbre discours que le président Wilson prononça à Versailles en 1921, et dans lequel il affirmait le droit des nations de disposer d'elles-mêmes. La formule n'était pas neuve certes. Les discours du président des Etats-Unis n'en étaient qu'une réédition. Mais enfin elle eut l'heur de plaire aux Hindous, de les fasciner, eux qui en avaient perdu complètement la notion, tant il y a longtemps qu'on n'en a fait

l'application à eux-mêmes. Aussi y eut-il chez eux à cette époque une exaltation du sentiment national, endormi pendant de longs siècles, et qui n'a fait que s'accroître depuis. Il ne fut d'ailleurs qu'une répercussion des événements qui ont agité le centre de l'Europe, et, en Asie, plus particulièrement la Chine.

Ils voulurent l'indépendance. L'Angleterre, pour faire diversion, se demanda s'il est possible que ces nations frustes se gouvernent elles-mêmes, et, à tout événement, comment elles s'accommoderaient du gouvernement démocratique responsable, calqué sur celui de Londres. Elle a nommé une Commission qui après enquête devra proposer la meilleure solution.

Une lourde tâche.

Cette Commission qui se compose de sommités politiques et légales d'Angleterre, telles que Sir John Simon, lord Burnham, M. Lane-Fox, M. Hartshorn, s'est heurtée à une difficulté capitale dès son arrivée aux Indes. Les indigènes ont manifesté. Ils ont fait appel à toutes leurs traditions et coutumes pour exprimer les malheurs qu'ils croyaient les frapper par la seule arrivée des enquêteurs anglais. Ils refusent de reconnaître cette Commission dont l'unique raison d'être, disent-ils, est à laquelle pourtant ils n'ont même pas un représentant pour

défendre leurs intérêts. Leurs revendications sont-elles justes? Elles le paraîtront à première vue, bien qu'il soit difficile d'en donner la vraie appréciation sans une connaissance approfondie des problèmes qui concernent ces peuples. Pour M. Lloyd George, il ne pose même pas la question, profondément convaincu sans nul doute de l'inutilité de représentants dont l'ignorance et l'esprit de caste ne ferait que jeter la confusion dans les délibérations ardues de la Commission. Ses regards se portent vers l'avenir. Sans anticiper le résultat possible et probable de l'enquête, ils se demandent quelle tournure prendront les événements.

Le monde entier attend avec anxiété les suggestions que fera cette Commission à l'issue de ses investigations. Suggèrera-t-elle de doter ces nations ignares des institutions parlementaires britanniques? Ce serait apporter un remède pour le moins hardi au sentiment d'indépendance qui les agite. Elle causerait une véritable révolution dans les mœurs de ces peuples barbares ou à peine sortis de la barbarie, et la soudaineté même de l'évolution pourrait faire craindre qu'elle ne donne pas tous les résultats qu'on semble en attendre.

Est-on vraiment résolu à le perdre?

Les Travailleurs catholiques du Canada ont présenté, il y a déjà quelques jours, plusieurs résolutions au gouvernement fédéral. Elles touchent aux questions les plus diverses: repos dominical, immigration, chômage, etc. Il est une de ces résolutions qui retient plus particulièrement l'attention. C'est qu'elle a trait au Labrador dont nos gouvernements fédéraux et provinciaux semblent bien résolus à perdre irrémédiablement la propriété. Nous en donnons le texte: "Faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir de Terre-Neuve la restitution de ce territoire à la province de Québec." A un moment où tout le monde paraît accepter définitivement la perte de quelque cent mille milles carrés de territoire, il faut convenir que le vœux des Travailleurs catholiques du Canada est plus qu'opportun. Les deux gouvernements de Québec et d'Ottawa devraient se donner la main afin d'obtenir au moins un nouvel examen de la question.

Les autres orateurs se partageront en groupes politiques bien distincts. Les conservateurs ne voudront rien trouver de bon dans le budget de M. Robb; les libéraux trouveront que tout y est excellent; les libéraux-progressistes se montreront coulaux et les fermiers-unis feront valoir les besoins de l'ouest.

Le grand physicien américain, Thomas Edison, sentant sa fin prochaine peut-être, a cru devoir faire connaître ses idées sur l'immortalité de l'âme. Il faut convenir qu'il est meilleur inventeur que théologien et meilleur physicien que philosophe. Il professe à l'égard de ce troublant problème de l'autre vie une septième qui n'est pas digne de l'inventeur du phonographe, de la lampe à incandescence et de tant d'autres appareils qu'il a marqués de son génie. Pour lui, il n'y a rien de moins certain que la vie future. Les raisons pour et contre abondent et si l'on en fait la somme, le résultat est zéro, et les preuves nulles.

Sir Arthur Conan Doyle a eu vent de la nouvelle théorie, vieille de plusieurs milliers d'années, et il s'est fait fort de réfuter Edison. Il a été chercher ses preuves de l'autre vie dans une expérience de spiritisme où, grâce à un médium, un de ses fils même a pu converser avec un ami tué accidentellement en conduisant un automobile. Nous ne voulons pas mettre en doute

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

## M. CAHAN ET SES DÉCLARATIONS EN MARGE DU DISCOURS DU BUDGET

(Par Charles MICHAUD)

Le parti conservateur a été tout à fait heureux quand il a jeté les yeux sur M. C. H. Cahan, de Montréal, pour critiquer le budget de l'hon. Robb, ministre des Finances, déposé en Chambre jeudi dernier.

L'amendement qui a terminé son discours porte sur des questions de la première importance, comme le chômage, le rapatriement, l'exploitation de nos ressources naturelles, et la suppression totale de la taxe des ventes, à partir du premier janvier 1929.

Avant d'en arriver à ces conclusions, M. Cahan a traité de trois sujets très sérieux: les taxes, le tarif douanier et le commerce canadien.

D'après lui, il n'est pas vrai de dire que le gouvernement ait réduit les taxes. Le ministre des Finances, pour soutenir cette prétention, doit absolument faire la comparaison uniquement entre les deux dernières années. Le fait est que depuis 1921—année où le parti libéral a enlevé le pouvoir aux conservateurs—les augmentations des taxes ont été bien plus prononcées que les réductions. C'est le cas pour l'impôt sur le revenu individuel ou corporatif, comme c'est aussi le cas pour la taxe des ventes, qui était de trois pour cent en 1921 et qui est revenue à trois pour cent après être montée jusqu'à six pour cent sous le régime libéral.

M. Cahan ne l'a pas dit, mais dans plusieurs milieux on regrette encore que le gouvernement traite de la même façon, du point de vue de l'impôt sur le revenu, les revenus des salariés et les revenus des héritiers. Il semble bien qu'il y ait là injustice, sinon apparente, du moins très réelle.

M. Cahan n'a pas foi dans un tarif douanier invariable. Les temps changent. Les besoins des époques ne sont pas les mêmes. Il faut de l'élasticité à une politique pour se plier aux exigences de l'heure. Aussi il peut arriver que des changements s'imposent au tarif.

Mais ces modifications doivent être effectuées à la lumière des grands principes économiques que l'expérience a éprouvés. M. Cahan affirme que le parti conservateur possède dans sa politique ces grands principes, qu'il énumère sans y toucher bien fortement.

Là où il a encore raison, du point de vue impérial du moins, c'est quand il proteste contre les concessions généreuses que les modifications tarifaires de l'hon. M. Robb accordent aux Etats-Unis, autrement généreuses que celles qu'il a accordées à la Grande-Bretagne. C'est peut-être parce que notre ministre des Finances se place davantage au point de vue du consommateur canadien que du commerce interimpérial. En somme aurait-il si tort, qu'on doive lui en adresser des reproches amers? Les intérêts particuliers du peuple canadien valent-ils la peine d'être sacrifiés à ceux de l'Empire britannique? Le crime de M. Robb paraît bien manquer des caractéristiques d'un crime véritable.

Là où M. Cahan peut critiquer librement c'est bien dans le commerce du pays. L'an dernier, la balance de notre commerce comparée à celle de 1926, a été de 62 millions dans le sens adverse. Les gains importants des années précédentes nous donnaient le moyen de subir cette perte sans donner à nos importations, par nos exportations; mais c'est quand même une trouée importante dans nos gains accumulés dans le passé. Continuer ainsi serait nous exposer à des surprises désagréables.

Ensuite dans l'état financier du pays le gouvernement a pris l'habitude d'ignorer tout à fait les affaires du National Canadien. M. Cahan lui conteste ce droit, et la raison qu'il donne est celle-ci: le National n'est qu'un département parmi tant d'autres de l'administration fédérale. Or le National, quand on dit qu'il donne des surplus, c'est dans ce sens que les déficits présents sont moins considérables que ceux du passé. Il ne faudrait pas penser que le National ait des revenus qui dépassent ses dépenses. L'erreur serait monumentale.

Le déficit du National, à son dernier rapport, a été de 46 millions. Le surplus dans l'administration a été de 41 millions. Ce qui laisse un déficit total, si le raisonnement de M. Cahan est solide, de cinq millions!

Quelques autres orateurs ont pris part, hier après-midi et hier soir, au débat sur le budget. Les discours qui suivront s'inspireront tous, plus ou moins, des remarques initiales de M. Cahan.

Le débat sur le budget bat son plein. M. Cahan a proposé un amendement important à la motion du gouvernement. On dispose rapidement des questions. M. Cahan parle abondamment, pendant une heure quarante-cinq minutes, des sujets suivants: la dette publique, les taxes, le tarif douanier et le commerce canadien. Il expose les grands principes de la politique tarifaire conservatrice. Puis il conclut que le gouvernement devrait faire plus pour garder les Canadiens au pays, encourager la main d'œuvre canadienne, préserver nos marchés domestiques et encourager le commerce canadien par les ports canadiens.

Les autres orateurs se partageront en groupes politiques bien distincts. Les conservateurs ne voudront rien trouver de bon dans le budget de M. Robb; les libéraux trouveront que tout y est excellent; les libéraux-progressistes se montreront coulaux et les fermiers-unis feront valoir les besoins de l'ouest.

PRELIMINAIRES  
M. Sterling, député conservateur de Yale, avait demandé au gouvernement comment il se fait que les producteurs de pommes de la Colombie britannique reçoivent, par exemple, \$2.35 pour une boîte d'environ 140 pommes Delicious Extra Fancy alors que les mêmes pommes

se vendent, en moyenne, au prix de 7 cents 1/2 chacune à Ottawa, ce qui fait une équivalence de \$10.50 la boîte.

M. Motherwell n'a pu se procurer de prix pour la qualité extra fancy mais simplement pour les Delicious Fancy. Aux points d'expédition, les prix varient de \$2.35 à \$2.60, le prix courant étant de \$2.45. A cela il faut ajouter 75 cents pour le transport jusqu'à Ottawa, dix cents de frais de chauffage et cinq cents de courtage, ce qui fait un total de \$3.35. Les marchands de gros revendent aux détaillants à des prix variant de \$3.50 à 3.75, plus \$3.75. Le prix au détail varie ensuite de \$4.25 à \$4.50, plus \$4.50. Les prix sont encore plus forts pour la vente à l'unité ou par petites quantités. Les prix peuvent alors varier de deux pour cent pour 25 cents à 5 pour cent pour 25 cents, suivant la grosseur. Le prix moyen est de 4 pour cent pour 25 cents.

CANAL WELLAND  
M. Dunning, ministre des chemins de fer et canaux, a appris à M. Telford (Grey-North) que la construction du canal de Welland a été commencée en septembre 1913. Au premier janvier 1928 l'entreprise avait coûté \$87,465,040.

LOI DES COMBINES  
Le ministre du travail, M. Heenan, a appris à M. Woodsworth que la Proprietary Articles Trade Association, avait cessé ses opérations après l'enquête faite à son sujet en vertu de la loi des combines.

SALAIRE DU SOUS-MINISTRE  
Le ministre de la Justice, M. Lapointe, a appris à M. Anderson (Toronto-High Park) que le sous-ministre de la Justice touche un salaire de \$10,000. Ce fonctionnaire n'a pas eu à aller plaider devant le conseil privé depuis sa nomination en 1924. Il a suffisamment à faire comme sous-ministre et sa tâche augmente tous les jours.

LE DEBAT: M. CAHAN.  
M. C. H. Cahan, député conservateur de Saint-Laurent-Saint-Georges, a commencé hier après-midi, en Chambre, des Communies, le débat sur le budget présenté en Chambre jeudi dernier par l'hon. James A. Robb, ministre des finances.

"Le premier ministre, a dit l'orateur, s'est plu à répéter souvent, depuis la dernière conférence impériale est terminée, que s'il y a égalité de "status" entre les Dominions de l'Empire britannique, les fonctions de ces dominions ne sont pas nécessairement les mêmes partout." Puis il ajoutait: "Jose croire que

dans l'enceinte de cette chambre il y a égalité de status entre les députés de l'opposition et ceux du gouvernement, même si les fonctions des divers groupes ne sont pas les mêmes. Si les fonctions de l'opposition diffèrent de celles du gouvernement ce n'est pas à dire qu'elles soient moins importantes. Tout au contraire."

SIR HENRY THORNTON

M. Cahan avoue, ensuite, qu'il n'est pas à même de constater toutes les belles qualités d'administrateur de Sir Henry Thornton, président du National. Apparemment le président de notre réseau national a une bien haute idée de ses belles qualités, s'il faut en croire certaines déclarations récentes prononcées par ce personnage dans la métropole canadienne. En effet, Sir Henry a fait, en marge du discours du budget, le soir même de ce discours, des considérations qui feraient croire que le premier ministre de ce pays, le ministre des finances et le ministre des chemins de fer ne sont "que des satellites lunaires qui gravitent autour du "grand soleil" du président du National, et qui n'ont put capter l'attention du public que depuis qu'il les éclaire de ses puissants rayons". Mais dans cette chambre il nous faut traiter avec les ministres qui portent la responsabilité de la présente administration des affaires publiques canadiennes. Et je crois que le gouvernement, le parlement et le peuple du Canada sauraient gré à Sir Henry Thornton s'il se tenait un peu plus à l'écart des affaires qu'il ne connaît à peu près pas, dans lesquelles en tout cas il n'a aucune expérience que ce soit.

LA DETTE PUBLIQUE

M. Cahan s'est mis ensuite à étudier la dette nationale du Canada, que le ministre des finances a fixée jeudi dernier à \$2,726,298,000, et qu'il a affirmé avoir réduite de plus de \$41,000,000 durant le dernier exercice financier.

Les déclarations du ministre, dit M. Cahan, sont vraies, mais elles ne contiennent pas "toute" la vérité. En effet la firme de vérificateurs Ross a placé cette déclaration dans son certificat d'état de compte, qu'il n'a pas été question des affaires du National Canadien, mais des affaires du gouvernement uniquement. Or, dit le député de Saint-Laurent, le National n'est qu'un des nombreux départements du gouvernement canadien, et ce gouvernement n'a pas le droit de le mettre de côté dans l'état de compte de ses finances, ressassant ainsi un argument sans cesse employé tous les ans par le critique officiel de l'opposition conservatrice du budget annuel. La dette du National, non incluse dans la dette précédente, est de

\$2,236,428,791. Elle est une obligation gouvernementale qu'il faut ajouter à toutes les autres, une obligation qu'il lui faudra honorer comme toutes les autres. Or le déficit du National, pour le dernier exercice financier, a été de \$46,000,000, ce qui fait un déficit réel pour la présente administration d'environ \$5,000,000.

Le ministre des finances clame encore qu'il a, depuis quatre ans, diminué notre dette nationale de plus de cent millions de dollars. Pour arriver à ce chiffre, il lui faut encore mettre de côté les affaires du National. Ce qu'il n'a pas le droit de faire. Si l'on tient compte des affaires de notre réseau on constatera qu'au lieu d'un surplus de \$109,000,000 dans les finances du pays en quatre ans, ce surplus sera converti en déficit, au montant de \$92,000,000 soit cette somme de plus à ajouter à notre dette nationale.

TAXES

Le ministre des finances, dit encore M. Cahan, a pris la peine de savoir d'avoir "encore cette année" réduit les taxes du pays, donnant par cette expression l'impression qu'il en est de même depuis quelques années.

La vérité est toute autre. Et la voici: l'administration présente ne fait que diminuer des augmentations de taxes qu'elle a imposées précédemment, de sorte qu'en réalité, depuis que les libéraux sont au pouvoir il y a eu augmentation réelle de taxes. Cette augmentation subsistera tant que les augmentations n'auront pas toutes été supprimées.

L'impôt sur le revenu appartient à cette classe des taxes qui demeurent augmentées, depuis 1921, en dépit des réductions successives depuis cette année-là. Un autre exemple est la taxe des ventes, que le parti libéral a prise à trois pour cent pour la monter à six pour cent et la ramener à trois pour cent par des réductions successives d'un sou par année. Même cas pour les taxes des corporations diminuées aujourd'hui à 8 pour cent.

Une autre preuve que les taxes n'ont pas diminué se trouve dans les revenus des taxes depuis 1922. En 1922 ces revenus ont été de 409 millions; en 1923, de 459 millions; en 1924, de 479 millions; en 1925, de 395 millions; en 1926, de 449 millions et en 1927, de 471 millions. Soit un écart, entre 1922 et 1927, de 62 millions de dollars. D'où vient donc cette augmentation dans les revenus des taxes si ce n'est de l'augmentation de ces taxes mêmes?

TARIF DOUANIER

Le parti conservateur a fait dans les changements du tarif douanier. Les temps changent. Le tarif doit

tenir compte de ces changements et s'il était trop rigide il imposerait un joug de fer.

Mais le parti a une politique tarifaire qui repose sur de grands principes, que l'on pourrait énoncer comme il suit: 1. Notre tarif doit stimuler et provoquer l'exploitation efficace de nos ressources naturelles; 2. Il doit protéger les produits canadiens sur les marchés domestiques et conquérir en même temps les marchés de l'étranger; 3. Il doit engager nos industries sur la voie d'une prospérité réelle et non superficielle, pour que les capitaux domestiques ainsi que ceux de l'étranger n'hésitent pas à fournir les anciennes et à en susciter de nouvelles; 4. Il doit provoquer la demande de la main d'œuvre et prévenir l'exode des Canadiens à l'étranger; 5. Il doit stabiliser le coût de la vie de façon à rendre notre crédit à l'étranger le meilleur possible; 6. Il doit réduire les droits douaniers et augmenter les droits d'accise de façon à prévenir tous les abus; 7. Il doit éviter à tout prix une préférence qui signifierait des concessions qui seraient au détriment du Canada; 8. Il devrait en-

(suite à la 6ième page, col. 3)



**WRIGLEY'S**  
Au plaisir d'avoir la route libre, ajoutez cet agréable rafraîchissement.  
Gomme recouverte de sucre donnant double valeur. Saveur de menthe dans la couche de sucre, gomme à la menthe à l'intérieur.  
Entre deux "touches"  
C117

Etabli en 1889 "Le Magasin de Satisfaction d'Ottawa" Queen 5400

## Mercredi Seulement

Une vente très importante pour toutes les Dames bien mises, voila ce qu'est cet écoulement d'Attrayantes

# ECHARPES pour DAMES

Valant jusqu'à \$4.50

## MERCREDI Seulement, au prix de \$1.95

Juste à temps pour l'agrément des costumes d'hiver, on pour l'embellissement de l'ensemble pour la nouvelle saison, se présente cette splendide occasion d'acheter une ravissante nouvelle Echarpe, à moins de la moitié de la véritable valeur. De georgette, crêpe de Chine et crêpe plat du tout premier choix. Cette série d'attrayantes écharpes comporte toutes les teintes en vogue, ainsi que noir et blanc, en effets unis et imprimés. Bordures ourlées à jour et bouts unis. Vous trouverez dans cet assortiment toutes les Echarpes de fantaisie populaires, en qualités valant jusqu'à \$4.50. Cotées au prix spécial de seulement \$1.95

Venez de bonne heure, mercredi matin, pour jouir du meilleur choix!

# L.-N. POULIN, Limitée

"Trente-neuf ans de ser vice fidèle"

HULL, MARDI 21 FEVRIER 1928

POUR LES VIEUX OUVRIERS

Il n'est pas absolument rare d'entendre rapporter que de vieux ouvriers, depuis longtemps au service d'une entreprise industrielle...

Le fardeau aurait dû pourtant retomber sur leurs seules épaules, puisque ce sont eux qui ont profité du rendement de ces travailleurs âgés...

Ainsi, le "Catholic Record" rapportait, il y a déjà quelque temps, ces intéressants détails: "Il y a déjà plus de quatre cents firmes américaines qui ont adopté certaines mesures pour prendre soin de leurs employés qui ont donné les meilleures années de leur vie à leur service..."

Ces pères exposent un idéal qui devrait être poursuivi et atteint de plus en plus dans le monde du capital et du travail. L'ouvrier qui a dépensé ses forces pour le succès d'une industrie ne devrait pas se voir accablé à la misère quand toutes ses forces sont épuisées...

L'homme sobre et honnête, a enseigné le grand Pape Léon XIII, doit trouver dans son travail le moyen de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Et cela, non pas seulement pour une partie de son existence, celle au cours de laquelle il donne un bon rendement, mais pour toute sa vie, y compris les années durant lesquelles il est inhabile au travail, par suite de la vieillesse...

L'exemple des quatre cents firmes américaines rapporté ci-dessus montre qu'elles se préoccupent selon le devoir social qui leur incombe, de défendre contre la misère leurs vieux serviteurs.

Henri LESSARD

CHORALE DU S.-C.

Réunion ce soir de la chorale du Sacré-Coeur à l'endroit ordinaire. Toutes les intéressées sont instamment priées d'être présentes.

FEU Mile M. LAMOUREUX

Mlle Mathilda Lamoureux, fille de feu M. et Mme Isaac Lamoureux, est décédée subitement hier soir, d'une maladie de coeur, chez sa nièce, Mme Veuve Alexandrine Fortin, 150 rue Wellington, où elle demeurait. Elle était âgée de 62 ans et originaire de Deschênes. Elle ne laisse aucun proche parent. Ses funérailles ont lieu demain matin à 8.30 heures en l'église Notre-Dame.

CITE DE HULL

DEMANDE DE SOUMISSIONS Avis public est par le présent donné que le conseil de la Cité de Hull recueillera d'hui au 29 février 1928, jusqu'à quatre heures de l'après-midi des soumissions cachetées pour la fourniture de matériel et confection d'uniformes pour les pompiers et policiers.

Pour toutes informations quant au matériel à faire, s'adresser au chef des départements de Feu et de Police respectivement, au poste no 1, Hull, P. Q. Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

H. BOULAY, Le greffier de la Cité.

VOUS QUI TOUSSEZ

Prenez une Dose de BRONCHITINE et Vous Serez Soulagés

A. R. FARLEY, Ph. C. - HULL

Laiterie Laurentienne LAIT-CREME-BEURRE Nos voitures passent à votre porte. Téléphone: RIDEAU 7000

QUELQUES DÉTAILS SUR L'ORPHELINAT

LES INSPECTEURS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL ONT APPROUVÉ LES PLANS DES AMÉLIORATIONS EXECUTÉES

M. Maurice Champagne, architecte, a bien voulu nous faire prendre connaissance des plans de l'orphelinat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, sur le chemin d'Aylmer, à Val-Treuil. Tous ces plans portent l'approbation de M. Louis Guyon, inspecteur en chef des édifices publics pour la province de Québec.

Le bâtiment se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de 2 étages. Au sous-sol et au rez-de-chaussée il y a trois portes de sortie qui, à chacun des 2 étages il y a une double porte donnant sur des échelles de sauvetage.

Le rez-de-chaussée se trouve la cuisine, la buanderie, le réfectoire des petits garçons, celui des religieuses et 5 autres pièces ainsi que la salle de récréation pour petits garçons. Au rez-de-chaussée se trouvent les pièces réservées au chapelain, le bureau de la supérieure, le parloir, le réfectoire des petites filles, une salle de classe, la chapelle et la sacristie. Au premier étage, il y a la partie de la chapelle destinée aux religieuses, le dortoir des petits garçons, l'infirmerie, des chambres, une salle de couture.

Le rez-de-chaussée est occupé par les petites filles, leur réfectoire et la salle de récréation, la lingerie, des chambres.

FUNÉRAILLES DE Sr M. DE JÉSUS-HOSTIE

MONSIEUR J. CHARBONNEAU, VICAIRE CAPITULAIRE DU DIOCÈSE, CÉLÈBRE LE SERVICE FUNÈBRE CE MATIN, AU MONASTÈRE DES SERVANTES.

Les funérailles de la sœur Marie de Jésus-Hostie, née Marie-Aurore Corbeault, décédée dimanche dernier après une longue maladie et une vie religieuse de 17 ans chez les Servantes de Jésus-Marie, à leur monastère de la rue Laurier, ont eu lieu ce matin dans la chapelle inférieure de cette institution, au service funèbre à été célébré à 7.30 heures par Mgr J. Charbonneau, vicaire capitulaire du diocèse, assisté de M. le curé J. A. Carrière, de St-Rédempteur, comme diacre, et de M. l'abbé Delphis Rollin, du Grand Séminaire, comme sous-diacre.

Le chant a été fait par les religieuses, compagnes de la défunte. Dans le sanctuaire il y avait le R. P. Villeneuve, O.M.I., supérieur du Scolasticat St-Joseph des Oblats, Ottawa, A. Bétourné, O.M.I., du Scolasticat, Bernier, O.M.I., de la Maison Sacré-Coeur, N. Turas, O.M.I., de Notre-Dame de Hull, MM. les abbés O. Bélanger, chapelain des Servantes de Jésus-Marie, A. Constantineau, chapelain du Précieux Sang, Ottawa, J. O. Boulet, chapelain de l'hôpital du Sacré-Coeur, Hull.

La chapelle était débordante de personnes venues assister aux funérailles et parmi elles se trouvaient des religieuses de la Providence, qui dirigent l'hôpital du Sacré-Coeur, de la Ste-Famille, communauté de Notre-Dame de Hull, de la Miséricorde, d'Ottawa. Les parents de la défunte présents étaient: sa mère, Mme Carlisle Corbeault, de Montréal, son frère, M. François Corbeault, et sa sœur, Mlle Marie-Anne Corbeault, également de Montréal. Le frère aîné, M. René Corbeault, directeur du collège Notre-Dame de Hull, et son honneur le juge H. A. Fortier étaient aussi au nombre des assistants.

Le déjeuner a été servi chez le père et la mère de l'épouse, M. et Mme Grenier, 21 rue St-Jacques. Les autres parents et amis ont pris part à l'événement.

MM. Xavier et François Grenier, frères de l'épouse; Mlle Emma Grenier, sa sœur; M. et Mme Philippe Delarossie; M. et Mme W. Charette; M. et Mme Horvath; Bertrand; M. et Mme Pierre Sanguin; Mlle Juliette Lanthier, Lisette Lavoie, Alice Hotte, Vénétia, Alice et Irène Bertrand; MM. F. Aspirot, Jean-Baptiste Lebrasseur, Alphonse Fournier, René Bertrand, Antonio Normand, Maurice Bertrand, Aldège Villemaire.

LA PLAINTE RENVOYÉE FAUTE DE PREUVES

Le magistrat Dubeau, de Joliette, siègeant en cour de police de Hull ce matin a entendu la cause de l'inspecteur Duval contre Dame Alban Archambault, de Paugan Falls, qui était accusée d'avoir tenu une maison de jeux à Hull. On fera le choix du prochain confédéré, qui sera tout probablement l'un de nos députés fédéraux et on fixera la date de cette prochaine conférence.

CORRECTIONNELLE

Arthur Mills et Edward Sagie, d'Ottawa, ont été condamnés ce matin par le recorder Parent à fournir un cautionnement de \$25 pour un an en garantie de bonne conduite, et à payer les frais ou à faire 15 jours. Ils étaient accusés d'ivresse et de désordre au restaurant Duval James Holmes, Geo Jackson, d'Ottawa, Adams Kerr, de Toronto, ont été condamnés aux frais ou à 8 jours pour ivresse et désordre.

GRAND EUCHRE

Organisée par Mme Nap. D'Aoust. Au profit des Servantes de Jésus-Marie. Salle Notre-Dame. MARDI 21 FEVRIER. 150 Prix. 3 prix d'entrée. BILLET: 35c.

HOMMAGES À LA PRÉSIDENTE DES SYND FÉMININS

Les membres de ces organisations expriment leur gratitude, dans une fête à la Bourse du Travail, hier soir, à Mlle G. Cabana, qui marche à leur tête depuis 10 ans. — Un joli programme récréatif.

ALLOUCTIONS

Les membres des syndicats féminins ont offert hier soir à leur présidente générale, Mlle G. Cabana, au cours d'une soirée qui a eu lieu à la Bourse du Travail, leur plus vive reconnaissance pour le dévouement incessable et le travail ardu dont elle a fait preuve depuis 10 ans qu'elle dirige chez nous le mouvement syndical féminin.

La fête était d'autant plus charmante pour les organisatrices et les autres personnes qui y prirent part que celle qui en fut l'objet était dans l'ignorance la plus complète de l'événement qui allait avoir lieu en son honneur. On n'avait pas voulu laisser passer ce dixième anniversaire sans le marquer comme il le méritait, par une célébration appropriée.

Le programme: 1.—Chant, "Vive notre présidente", par la chorale des syndicats féminins, sous la direction de Mme A. Bérubé. 2.—Lecture d'une adresse, par Mlle Annette Guitard, présentation d'une corbeille de fleurs et d'une bourse rondelette à Mlle Cabana, par sa nièce, Mlle Thérèse Beaudin. 3.—Réponse par Mlle Cabana. 4.—Goutier. 5.—Déclamations, "O Mother I love you so", de P. Colonnier, et "La lettre de la fauvette", par Th. Botrel, rendues par Mlle Fleur-Ange Groulx, secrétaire du syndicat des servantes. 6.—Allocution de l'aumonier, des syndicats féminins, le R. P. G. Sarazin, O. M. I. 7.—Chants, "Les Cloches du hameau", "Au clair de la lune", "Elle a gagné ses épaulettes", par la chorale des syndicats.

L'adresse rappelait que Mlle G. Cabana fut choisie comme présidente des syndicats féminins il y a 10 ans, dès son entrée à la Bourse du Travail. Le travail d'une officière est toujours lourd et souvent ingrat et Mlle Guitard évoqua alors: les longues veillées, passées à la Bourse, le labeur obscur et incessant, les difficultés traversées pour maintenir le mouvement et le faire avancer; la tâche rendue encore plus pénible depuis un an, par suite de la maladie de M. D. Chartron, une si zélée collaboratrice; le lut surnaturel qui guide Mlle Cabana et ses aides dans l'entreprise syndicale que l'on poursuit; la bénédiction apostolique rapportée de Rome pour Mlle Cabana par le supérieur de Notre-Dame, au cours de son voyage à Rome, il y a plus d'un an.

L'adresse se terminait par des vœux de bonheur et de longue vie à la dévouée présidente, que l'on veut voir encore longtemps à la tête du syndicalisme féminin dans Hull. Les fleurs et les cadeaux présentés sont venus ensuite témoigner d'une façon tangible la reconnaissance que l'on professe envers Mlle Cabana.

REPOSE Celle-ci a répondu en exprimant sa surprise à l'égard de l'objet de telle sorte. Elle rappelle également les débuts du syndicalisme féminin ici, les jours sombres passés, le courage qu'il a fallu déployer, aussi le bonheur tout de même de se dévouer pour une noble et nécessaire cause. Elle remercie bien sincèrement ses compagnes et fait ressortir le dévouement apporté à l'œuvre par Mlle D. Chartron, que la maladie retient chez elle. Elle remercie également la chorale des syndicats et particulièrement sa directrice. Pour le goûter, avaient pris place à la table d'honneur: Mlle G. Cabana, présidente générale des syndicats, Mlle Frenette, institutrice des cours du soir, Mme Le Cousineau, marraine des syndicats féminins, le R. P. L. Gratton, aumônier des syndicats masculins, le R. P. G. Sarazin, aumônier des syndicats féminins, Mlle Thérèse Beaudin.

LE R. P. G. SARAZIN Dans son allocution, le R. P. Sarazin a mis en évidence la raison de la fête, qui était de donner un témoignage de reconnaissance à Mlle Cabana pour son dévouement au syndicalisme national catholique. Les caractéristiques de son dévouement furent la constance, la clairvoyance, l'humilité et le désintéressement. La célébration est aussi une expression de gratitude à l'égard de Mlle Chartron, qui a tant fait pour le mouvement. Après quelques paroles d'encouragement et des conseils pour la poursuite fructueuse de l'œuvre, quelques chants ont mis fin à la charmante réunion.

BERT HINKLER EST ARRIVÉ À BIMA BIMA, SUMBAWA, 21.— Bert Hinkler, aviateur anglais, est arrivé aujourd'hui de Bandung. Java, après avoir parcouru 850 milles, si le temps le permet, il partira demain pour Port Darwin, Australie, complétant ainsi en quinze jours son envoi de Croydon, Angleterre.

GAGNERAIT LE PRIX LONDRES, 21.— Si Hinkler arrive en Australie au moins dix-huit jours après son départ, il gagnera le prix de 1,024 livres sterling de Lloyd's.

MGR FORBES REpond AUX POLICIERS

Mgr G. Forbes, en réponse aux félicitations adressées par le syndicat N. C. des Policiers de Hull, a fait parvenir au départ-ment de police la communication suivante: Joliette, 19 fév. "L'archevêque élu d'Ottawa remercie bien sincèrement l'Union nationale catholique des Policiers de Hull, de ses hommages bienveillants et de ses sentiments dévoués et se prie d'agréer l'assurance de ses meilleurs vœux et de ses bénédictions pour eux et leur famille."

LA VIE SYNDICALE

COMITE D'ORGANISATION Assemblée ce soir, de tous les membres du comité d'organisation. Avis aux présidents des syndicats. Par Ordre.

MEUNISERS ET PEINTRES. Les meuniers et les peintres sont priés de prendre avis qu'il aura demain soir, à la Bourse, une importante assemblée, à laquelle tous sont convoqués. Par Ordre.

REUNION DU CONSEIL CENTRAL FEMININ Vendredi soir, le 17, le Conseil Central des Syndicats féminins a tenu sa séance régulière sous la présidence de Mlle Georgiana Cabana. Le procès-verbal de la dernière réunion a été lu et accepté, on passe aux communications des divers syndicats. Les syndicats Woods et Sparks attirent spécialement l'attention. Le premier comporte un effectif de 51 membres, et comme le recrutement continue à se faire avec succès, grâce à l'encouragement des contremaîtres de l'établissement, on caresse l'espoir que dans quelques mois ce syndicat sera des plus florissants.

LA PIECE Les ménages Lucien Lamothe (M. Navion et Mlle J. Cousineau) et André Melhan (S. Blais et Mme L. Provost) sont des types fort différents. Les premiers sont égoïstes et vivent dans la famille avec un caractère très lourd. Les seconds comprennent leur devoir envers la société et envers la France. Ils ont quatre enfants. Lamothe et Melhan sont associés en affaires, mais Lamothe est le plus âgé. La guerre de 1914 éclate et Gabriel Melhan doit partir pour le front. Sa mère en a le coeur brisé, mais elle accepte l'épreuve en vue de la patrie. Lamothe est resté au pays. Dans une autre scène on dépeint le fait que la terre n'a plus de bras pour lui faire donner un moisson.

Mardi soir dernier, Mme Charles Pettit, 255 rue Maisonneuve, a reçu une corbeille de variétés. Il y eut chants, musique et à minuit un excellent goûter fut servi par Mmes C. Pettit, E. Lemieux, E. Albert, O. Strabourg. Les invitées étaient: Mmes R. Pettit, Gaudreau, Ouellette, W. Despaties, W. Petit, Degré, J. Albert, A. Albert, D. Poirier, S. Tremblay, J. B. St-Louis, Nadeau, Beauchamp, St-Louis, Champagne, Valiquette, Gagnon, W. Arvisais, L. Despaties, A. Lévesque, P. Chénier, E. Chénier, E. Mille Chénier, Chartrand, Landriault, Landurant, Durant, Proulx, Picard, St-Amant, Lafontaine, Laberge, A. Chartrand, Lasse, A. Dupuis, Parent, L. Lambert.

DISTRIBUTION Lucien Lamothe, 32 ans, industriel. M. M. Navion, 41 ans, associé. M. S. Blais, 41 ans, frère de Mme Maurin. M. R. McNicoll, Maître Bordier, notaire, M. L. Bailey, Gabriel Melhan, 20 ans, fils d'André, M. L. Renaud, Pierre Melhan, 16 ans, M. A. Mercier, Nini Melhan, 8 ans, M. J. Navion, Lolo Melhan, 11 ans, L. Chartron, Dupuch, fermier de Mme Maurin. M. L. Beaulieu, Dejean, soldat. M. L. Baril, Jolibois, soldat. M. E. Desrosiers, Rouffignol, soldat. M. A. Chartron, Suzanne Lamothe, femme de Lucien, Mlle Cousineau, Mme Melhan, femme d'André, M. Vve Maurin, mère de Suzanne et de Jeanne, Mlle J. Laferrière, Une Sœur de charité.

Mlle G. Proulx, Domesque, Mlle C. Patrice, Domesque (R. McNicoll), M. L. Beaulieu, notaire en scène, M. O. Casault, contreleur, J. E. Desrosiers, régis. M. A. Mercier.

MEXICO, 21.— L'Universal Grafico dit avoir appris par dépêches de l'Etat de Jalisco que samedi de nombreux rebelles furent tués, alors que deux aéroplanes fédéraux bombardèrent deux positions des rebelles dans les montagnes.

"LES EMBUSQUES DU FOYER"

LA REPRESENTATION DE CE DRAME PAR LE GROUPE BEAULNE, A LA SALLE NOTRE-DAME, HIER SOIR, COMPORTAIT UNE FORTE ET OPPORTUNE LEÇON MORALE.

Le groupe Beaulne, qui nous donne toujours des représentations de bon choix et fort bien réussies, a interprété hier soir à la salle Notre-Dame, Les Embusqués du Foyer, comédie dramatique en 4 actes de C. Bossourot. C'est une pièce à thèse. Elle nous paraît avoir été écrite à fait goûtée et entièrement approuvée par le public nombreux qui y avait dans la salle. En tout cas, elle comporte une leçon de haute portée morale.

Elle fait voir que la loi morale, le respect du contrat civil, le bien de la société, de la patrie, et le bonheur individuel lui-même exigent indiscutablement que les époux aient des enfants. Ceux qui par égoïsme, volontairement, refusent les charges de famille sont des "embusqués" du foyer, comme sont des "embusqués" de guerre ceux qui, au moment de défendre la patrie, trouvent le moyen de fuir le danger en devenant une vie relativement facile quand d'autres vont se faire tuer pour l'honneur du drapeau, pour protéger les déserteurs et les lâches eux-mêmes.

Ces embusqués du foyer, c'est leur faute et la patrie manquée de défenseurs aux jours du combat et de la terre et l'industrie manquée de bras pour produire la richesse et faire marcher la société dans la voie du progrès. La dépopulation dans un pays est une source de sa faiblesse, sous tous les rapports.

Il faut se dévouer à quelque tâche dans le monde et le célibat n'est parfaitement explicable que pour ceux qui en raison de la maladie, de responsabilités de famille, de vocation supérieure doivent jeanniser un mariage. "Il n'est fait bien pour épouser la misère et les misères." Le célibat égoïste et jouisseur n'a rien qui le justifie. Il est criminel devant Dieu et devant les hommes.

Il va sans dire que les interprètes ont magnifiquement joué ces rôles. Ils sont assez connus pour qu'il ne soit pas nécessaire de revenir sur chacun d'eux individuellement. L'orchestre des syndicats nationaux catholiques, sous la direction de M. L. Normand, a fait de la très belle musique.

LA PIECE Les ménages Lucien Lamothe (M. Navion et Mlle J. Cousineau) et André Melhan (S. Blais et Mme L. Provost) sont des types fort différents. Les premiers sont égoïstes et vivent dans la famille avec un caractère très lourd. Les seconds comprennent leur devoir envers la société et envers la France. Ils ont quatre enfants. Lamothe et Melhan sont associés en affaires, mais Lamothe est le plus âgé. La guerre de 1914 éclate et Gabriel Melhan doit partir pour le front. Sa mère en a le coeur brisé, mais elle accepte l'épreuve en vue de la patrie. Lamothe est resté au pays. Dans une autre scène on dépeint le fait que la terre n'a plus de bras pour lui faire donner un moisson.

Mardi soir dernier, Mme Charles Pettit, 255 rue Maisonneuve, a reçu une corbeille de variétés. Il y eut chants, musique et à minuit un excellent goûter fut servi par Mmes C. Pettit, E. Lemieux, E. Albert, O. Strabourg. Les invitées étaient: Mmes R. Pettit, Gaudreau, Ouellette, W. Despaties, W. Petit, Degré, J. Albert, A. Albert, D. Poirier, S. Tremblay, J. B. St-Louis, Nadeau, Beauchamp, St-Louis, Champagne, Valiquette, Gagnon, W. Arvisais, L. Despaties, A. Lévesque, P. Chénier, E. Chénier, E. Mille Chénier, Chartrand, Landriault, Landurant, Durant, Proulx, Picard, St-Amant, Lafontaine, Laberge, A. Chartrand, Lasse, A. Dupuis, Parent, L. Lambert.

DISTRIBUTION Lucien Lamothe, 32 ans, industriel. M. M. Navion, 41 ans, associé. M. S. Blais, 41 ans, frère de Mme Maurin. M. R. McNicoll, Maître Bordier, notaire, M. L. Bailey, Gabriel Melhan, 20 ans, fils d'André, M. L. Renaud, Pierre Melhan, 16 ans, M. A. Mercier, Nini Melhan, 8 ans, M. J. Navion, Lolo Melhan, 11 ans, L. Chartron, Dupuch, fermier de Mme Maurin. M. L. Beaulieu, Dejean, soldat. M. L. Baril, Jolibois, soldat. M. E. Desrosiers, Rouffignol, soldat. M. A. Chartron, Suzanne Lamothe, femme de Lucien, Mlle Cousineau, Mme Melhan, femme d'André, M. Vve Maurin, mère de Suzanne et de Jeanne, Mlle J. Laferrière, Une Sœur de charité.

Mlle G. Proulx, Domesque, Mlle C. Patrice, Domesque (R. McNicoll), M. L. Beaulieu, notaire en scène, M. O. Casault, contreleur, J. E. Desrosiers, régis. M. A. Mercier.

MEXICO, 21.— L'Universal Grafico dit avoir appris par dépêches de l'Etat de Jalisco que samedi de nombreux rebelles furent tués, alors que deux aéroplanes fédéraux bombardèrent deux positions des rebelles dans les montagnes.

DERNIERE HEURE

QUATRE HOMMES BLESSÉS DANS UN ACCIDENT CE MATIN

UN CHASSE-NEIGE DU C. P. R. FRAPPE UN TRAIN DE VOYAGEURS AU TERMINUS DE WALTHAM A 6 HEURES CE MATIN.

Quatre hommes ont été blessés, dont un gravement dans une collision qui s'est produite à 6 heures ce matin sur les voies du C. P. R. à Waltham. Un chasse-neige du C. P. R., attaché à une locomotive, glissa de front sur un train de voyageurs en stationnement. Les blessés sont: Joseph Rowe, mécanicien, 114 avenue Irving; Herbert Metcalfe, Aylmer, P. Q., surintendant des chasse-neige, blessé au côté; Frank Cops, 38 avenue Spadina, scierfein, contusions à l'épaule et coupures; Walter McConnell, Aylmer, préposé au chasse-neige, coupures à la figure et aux mains.

Les blessés ont reçu les soins du docteur Woods, de Westmeath, et seront transportés à l'hôpital local cet après-midi à bord du train de Waltham qui est attendu à la gare vers 4 heures, soit quatre heures en retard.

L'accident s'est produit au moment où le chasse-neige arrivait au terminus à Waltham par une température de 25 dessous zéro.

FEDERATION DU S. CIVIL APRES DU GOUVERNEMENT Une délegation de la Fédération du Service Civil est allée interviewer le gouvernement à deux heures et demi cet après-midi. Elle était présidée par le président de la Fédération, M. MacInnes et a été présentée aux ministres par M. E. R. E. Chevrier, député d'Ottawa.

Les fonctionnaires ont demandé au gouvernement l'établissement d'une commission de pensions de retraites et la création de conseils de patrons et d'employés pour la discussion de certains points administratifs. La délegation a été reçue par le premier ministre King. Il y avait aussi les honorables Robb, ministre des Finances, Carlin, de la Marine et des Pêcheries, Elliott, des Travaux Publics, Cannon, solliciteur général, Lapointe, de la Justice, Heenan, du Travail, Motherwell, de l'Agriculture, Malcolm, du Commerce, et Rinfret, secrétaire d'Etat.

Le premier ministre répondant à la requête a encouragé la délegation sur les deux points demandés.

Le fameux biplan atterri LONDRES, 21 (S. P. A.).— Le biplan dans lequel les frères Wright ont fait leur première envolée à Kitty Hawk, N. C., a atterri sur le sol anglais aujourd'hui. Cet avion célèbre sera mis en exposition au musée des sciences à South Kensington.

Quand l'avion a été mis sur un navire aux Etats-Unis en route vers l'Europe on rapporte que Orville Wright a déclaré qu'il avait été forcé de le remettre à l'Angleterre parce que l'Institut Smithsonian n'aurait pas offert un prix raisonnable pour en faire l'achat.

MORT D'UN ECRIVAIN LONDRES, 21 (S.P.A.).— Basil Macdonald Hastings écrivain et auteur dramatique, est mort ici après une longue maladie, à l'âge de quarante-six ans. Depuis plusieurs mois il s'attendait à sa mort. Il ne le faisait pas voir cependant, gardant son calme jusqu'à la fin.

EN ERUPTION BATAVIA, Java, 21.— L'île volcanique de Krakatoa, récemment en éruption est encore en activité. Un certain nombre de mouvements volcaniques se sont produits à la surface de la mer.

Le 9 février, 1928, une annonce parue dans ce journal d'une vente de chausses au No 169, rue Principale, Hull, annonçant des chausses dans les marques Slater, Strider, etc. L'annonce n'aurait pas dû mentionner la marque "Slater".

ANATUSSOL VOTRE MEILLEUR AMI! Le secours qui il vous faut contre la mauvaise température. Prenez-en aux premiers symptômes d'un rhume! Il vous évitera une toux débilitante, peut-être une bronchite ou une grippe. Pas de remède plus efficace contre toutes les maladies des voies respiratoires.

ANATUSSOL 25c. La bouteille ou envoi franco, par réception de cette somme par ROMUALD PICARD, Pharmacien, 164 rue du Port - Hull, Qué.



CARNET MONDAIN

Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Willingdon assistaient hier soir, au régal donné par M. Serge Rachmaninoff, pianiste russe au théâtre Russell. A la fin du concert, leurs Excellences se rendirent à leur résidence au Château Laurier.

Madame Charles A. Stewart a reçu hier après-midi, à sa résidence, avenue Clewom, Madame P. J. Venlot recevait avec madame Stewart et mademoiselle Christine Stewart. Les salons et la salle de thé étaient décorés de fleurs et de fleurs printanières. Madame Stewart portait une robe de satin et de georgette gris-bleu. Madame Venlot était vêtue d'une robe d'étoffe romaine bleue de rose et coiffée d'un chapeau de même ton.

Madame Peter Heenan recevait hier après-midi, à sa résidence, 160 avenue Clewom, Madame Heenan était vêtue d'une robe de velours chiffon améthyste avec toupie de roses et d'orchidée au corsage. Madame Marguerite de la Roche, qui recevait avec sa mère, portait une robe de taffetas et de tulle rose.

Des jonquilles et des tulipes ornaient les salons et la table de thé. Mesdames J. Millar, G. Ross, A. L. Heaulben, C. B. Bothwell, G. W. McPhee, C. R. McIntosh, F. G. Sanderson, A. Smith, E. G. Odette ont servi le thé. Les invités de mademoiselle M. Sanderson, M. McDermott, Madeleine Roberge, Laura Lahey, M. Draper, B. Dewitt, M. Finkbinder.

M. et madame Eugène Marchand et leurs enfants sont retournés à St-Jérôme, après avoir passé quelques jours en ville les hôtes de M. et madame P. E. Marchand et de M. et madame J. O. Prendergast.

Le Dr Albert Bergeron et M. Alfred Gignac, de Mattawa, ont passé la fin de semaine à Ottawa, les hôtes du capitaine et de madame Auguste Fortin.

Mademoiselle Jeanne et Odette Béland sont de retour en ville, après avoir passé une semaine à Lévis, les invités de mademoiselle Hilda Labrie.

M. Maurice Berger, de l'Université de Montréal, et mademoiselle Irma Mauger ont passé quelques jours chez mademoiselle E. Choquet, rue Booth.

Madame J. O. Prendergast est allée passer quelque temps à Montréal et à St-Jérôme.

Mademoiselle Grazia Lachance, de la rue Clarence, est allée passer à Angers, ces jours derniers, l'invitée de mademoiselle Berthe Legault et de sa famille.

Une soirée a été donnée samedi, à la demeure de M. et madame Ludger Laizon, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de madame Laizon, à qui de jolis et nombreux cadeaux furent offerts. Il y eut chant, musique et géographie. Le goûter fut servi par madame L. Laizon, assistée de mesdames P. Charron, Jean Benoit et Art. Goulet. Les invités étaient: MM. et Mmes P. Charron, J. Benoit, André Laizon, D. Sarrazin, H. Pilon, Eug. Monreuil, G. Galarnier, Art. Goulet, R. Kulé, W. Gronix, D. Roberge, E. Roberge, Alex. Saubertin, Jos. Monreuil, L. Lanthier, G. Grégoire, O. Lambert, Miles J. Papillon, L. Beaudin, H. et C. Laizon, S. et P. Smith, H. et A. Landriault, R. M. Elz Papillon, L. Goulet, A. Goulet, F. Laizon, E. Bélier, V. Roberge, L. Smith, J. Mantha.

Une très agréable soirée a eu lieu samedi dernier, à la résidence de M. et madame Arthur Fortier, rue Bessière, à l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de naissance de M. Léon Landreville. Une adresse fut lue par M. Yves Pinard et une jolie baguette avec diamant fut présentée au héros de la soirée par M. et madame Chas. Landreville, tandis qu'une montre en argent lui fut offerte par ses amis. Un orchestre a exécuté un programme de musique de danse, au cours de la soirée et à minuit un réveillon fut servi. La table était décorée de tulipes rouges et de jonquilles. Miles R. Lavergne, M. et madame P. Lamontagne, J. Grant et A. Mercier ont servi le café et les glaces. Cette soirée qui avait été organisée par M. A. Fortier, Mlle M. Fortier et M. N. Lacourcière, avait réuni les invités suivants: Miles F. Lamoureux, R. Lavergne, J. Grant, Y. Grant, A. Mercier, L. Amyot, M. Rochon, L. Lanthier, S. Bohémier, R. Blackburn, L. Ravary, F. Gratton, A. Mercier, M. Bourque, M. L. Berthiaume, M. Fortier, M. N. Lacourcière, Jules Richard, V. Le Gault, Y. Pinard, M. Dubé, C. E. Amyot, M. Dorval, P. Moussette, F. Pelletier, R. Gagnon, C. A. Fortier, D. Grant, C. Fortier, M. et Mmes Jos. Amyot, Albert Amyot, Charles Landreville, A. Joly.

A l'occasion de son 28<sup>e</sup> anniversaire de naissance, M. R. Dagenais a été l'objet d'un impromptu, samedi soir. Un nécessaire à raser lui fut présenté par un groupe d'amis. Au cours de la soirée, il y eut chant, musique et danse. A minuit un goûter fut servi. Etaient invités: MM. et Mmes J. Goulet, H. E. Lemieux, H. Tassé, E. Beaudry, R. Sauriol, E. Laizon, M. et Mme Ladouceur, E. Dagenais, Mmes Brisbois, O. Bureau, E. Dagenais, L. Dagenais, Miles J. Green, T. Goyette, G. Pausé, C. Patrice, C. Paquette, J. Patrice, T. Laizon, J. Guérard, N. Breaux, S. Bureau, E. Brisbois, Desrosiers, MM. E. Brisbois, E. Green, C. Laplante, R. Carisse, A. Taillefer, R. St-Jean, A. Normand, W. Brisbois, F. Deck, R. Dagenais, A. Richard, A. Cyr, A. Bureau.

La dit toute la joie de l'Église de dire tout haut sa reconnaissance à ces vénérables anciens d'avoir donné le souvenir sacré à jamais dans la mémoire d'un peuple canadien-français. Le peuple, notre race, dans la personne de ces anciens qui font un si bel apôtre, a groupé sa foi et son dévouement à l'Église et à la Papauté.

Le groupe de parents et amis se réunissait samedi soir, chez M. Elphège Laizon pour fêter son anniversaire de naissance. Une adresse fut lue et de jolis cadeaux furent offerts. Il y eut chant, musique, danse et parties de cartes, suivie d'un goûter servi par Mme Laizon. Les invités étaient MM. et Mmes Huot, Omer Laizon, D. Chené, G. Latrelle, D. Latrelle, Geo. Laizon, A. Lobbe, C. Vachon, J. Schupp, Mmes Alex. St-Louis, E. Stimpson, Miles J. Charlebois, E. Laizon, A. et C. Laizon, L. Bellefeuille, A. Lobbe, M. Crête, V. et R. St-Louis, T. St-Louis, MM. Ed. Chartrand, A. Philippe, R. Blais, R. Meillier, E. et P. Vachon, L. LaChapelle, J. Chené, O. et L. Charlebois, B. Allard.

Le bal annuel de la Garnison a eu lieu hier soir au Château-Laurier et fut rehaussé de la présence de Leurs Excellences, le gouverneur-général et la vicomtesse Willingdon qui étaient accompagnés du lieutenant-colonel H. A. Stiles et de Mme Stiles, de M. et Mme E. C. Miville, du major W. L. O'Connor et de Mme O'Connor, du capitaine l'hon. J. C. Jervis, du capitaine L. D. Murphy, Son Excellence lady Willingdon portait une robe de georgette bleu sur fourreau de drap argent.

Les invités furent reçus à l'entrée du foyer par Mesdames: Walter House, H. A. Panet, W. E. Steadman, W. A. Blue, A. B. Gillies, et A. W. Beaman. Mme W. Hose portait une robe française en dentelle argent sur fourreau de georgette rose-pâle.

Mme Dupuis était vêtue d'une robe de velours transparent bleu océan. Mme E. W. Steadman portait une robe de georgette coquille drapée à la taille par une boucle de pierres du Rhin.

Mme Blue était en robe de crêpe corail brodée de perles et de cristal. Mme Gillies portait une robe de georgette blanc rehaussée de perles de cristal.

Mme Beaman était vêtue d'une robe de velours transparent noir, garnie de strass.

Au nombre des invités citons le colonel l'hon. J. L. Ralston et Mme Ralston, l'hon. R. Bennett et Mlle Mildred Bennett, M. et Mme G. J. Desbarats, le lieutenant Kenneth Guthrie, le capt. P. B. Bélanger et Mme Bélanger, le lieutenant Geo. Bruchési et Mme Bruchési, Mlle L. Braut, le lieutenant W. A. Croteau, le capt. H. A. Charbonneau, Mlle G. Chailfort, Mlle A. Dupuis, le lieutenant E. Dupuis, le capt. et Mme Louis de Puyjalon, Mlle P. Faribault, le major et Mme J. E. Gobell, le lieutenant Jean Garneau, de Québec, le colonel R. Girard, le lieutenant-colonel R. de la B. Girouard et Mme Girouard, le capt. J. M. Laframboise et Mme Laframboise, M. et Mme L. Lavigne, le lieutenant M. Marc Lavoye, M. et Mme E. Langlois, Mlle C. Lapointe, le major et Mme A. L. Normandin, le lieutenant, E. Oumet, le major-général et Mme H. A. Panet, Mlle Y. Roy, le lieutenant, M. R. de B. Roy, le colonel et Mme C. Starnes, Mlle Sylvie, de St-Jérôme, Mlle Thérèse, le lieutenant, J. Thérien et Mlle Thérien, Mlle M. Vallin, le lieutenant, P. Valiquet. Près de cinq cents invités assistaient à ce bal.

AVIS: Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir, de 7 à 8 heures à R. 2154, ou par écrit à Case Postale, 554. "Le Droit", Ottawa, Ont.

Les Nouvelles Religieuses

Fête des Zouaves. MONTREAL. — Le journal de dimanche du départ des Zouaves canadiens, pour Rome, où ils se rendaient pour voler au secours de la Papauté, a donné lieu à des fêtes inoubliables. C'est à la basilique, d'où est lieu le premier départ de Zouaves en février 1868, que fut chantée la messe solennelle du jubilé.

C'est le R. P. A. M. Daigault, S. J., ancien zouave, qui officiait, assisté de MM. les abbés J. Crevier et E. Gagnon, comme diacre et sous-diacre.

S. G. Mgr Gauthier, archevêque administrateur, assistant au trône, ainsi comme assistants les chanoines Mondain et Durocher.

S. G. Mgr E. Durocher, évêque auxiliaire, assistait aussi au choeur, ainsi que le chapitre.

Une messe solennelle des vétérans se rendit à l'archevêché, où dans les salons du palais archiepiscopal, il y eut réception par Mgr Gauthier, entouré de Mgr Deschamps, de son chapitre et de plusieurs autres membres du clergé.

PASSE D'ARMES...

bill d'une très grande importance qui a subi cet après-midi sa première lecture. Il porte sur un amendement demandé à la loi des théâtres et cinémas et réglementant l'admission des enfants à des représentations cinématographiques.

La loi se lit comme suit: 1. La section 9 de la Loi régissant les théâtres et cinémas est présentée amendée en enlevant les mots "quinze" à la première ligne et en substituant après le mot "seize" ans; par l'addition du mot "directeur" à la septième ligne et les mots "ou" au lieu de "et" à la huitième ligne.

2) Un enfant de moins de seize ans ne devra pas être admis à assister à une représentation cinématographique ou autre représentation du genre pour lequel un droit d'entrée est exigé et au cours desquelles on montrera des pellicules ne portant pas le sceau du Bureau des censeurs attestant que les dits films sont permis à la jeunesse.

2. Cette loi devra entrer en vigueur le jour qu'elle recevra sa sanction. On adopta en seconde lecture le bill en vue de la construction d'une dampe au lac Seul. L'Ontario construira cette dampe et le fédéral paiera les trois cinquièmes du coût, qui sera probablement de \$500,000. L'hon. J. R. Côté fait remarquer que cette loi ne fera que confirmer un accord avec le gouvernement fédéral en faveur du Manitoba.

CHRONIQUE...

couverture d'une façon énergique le commerce canadien à se servir exclusivement des ports canadiens. Illustrant sa pensée, M. Cahan s'est élevé contre le favoritisme, parce qu'il s'exerce toujours aux dépens de certaines autres classes ou groupes.

Les classes sociales ou industrielles sont également les unes des autres, et en France, il faut qu'elles soient ensemble ou souffrent ensemble, dit M. Cahan. A ce titre il condamne hautement les cris sectionnels, les difficultés de famille qui inspirent des rancunes; il condamne les monopoles qui sont des sources fécondes en maux économiques et que le parlement devrait contrôler entièrement; il demande de protéger notre pays contre toute invasion économique étrangère contraire à nos intérêts.

Les groupes sont égoïstes, disait M. Cahan. Leurs intérêts respectifs passent avant ceux des autres, invinciblement. Le gouvernement représente tous les groupes, quels qu'ils soient. C'est ce qui l'oblige à avoir une politique vraiment nationale. Le parti conservateur a une politique nationale à son sujet, qui prend soin des intérêts de tous les groupes canadiens. Cette politique accorde une attention toute spéciale aux industries dites premières, sans négliger les industries dites secondes. Elle veut que les ports sur le Pacifique, comme sur l'Atlantique, des chemins de fer dans chacune des provinces, une distribution aussi égale que la nature humaine puisse la faire des avantages du pays.

C'est un mauvais tarif qui nous fait de l'exportation de nos matières premières, qui nous reviennent manufacturées de l'étranger, parce que nos spécialistes industriels suivent l'exode de ces matières premières et que cette exportation brise l'équilibre commercial d'un pays. Il faut encourager la fabrication nationale de tout ce que nous pouvons des matières qui composent nos importations, parce que le premier résultat obtenu, à part tous les autres, sera de multiplier la main d'œuvre domestique et de prévenir les départs

en masse de nos ouvriers. Il faut de plus garder un équilibre convenable entre les intérêts des provinces qui sont agricoles d'abord, industrielles ensuite, et de celles qui sont industries d'abord et agricoles ensuite.

COMMERCE Pour l'exercice commercial qui s'est terminé au mois de décembre 1925, nos importations ont subi une augmentation de 103 millions pendant que nos exportations diminuaient de 61 millions. La balance de notre commerce demeure favorable, mais c'est 161 millions du côté favorable qui disparaît ainsi, et qui nous achèverait la suppression totale de cette balance favorable, pour nous précipiter vers la balance défavorable. Pendant les dix mois du présent exercice commercial il y a eu commerce adverse de 97 millions déficitaire. Ce sont les industries qui ont été défavorisées et c'est la concurrence américaine qui les fait davantage souffrir.

Nous allons à rendre cette concurrence efficace en exportant aux Etats-Unis des quantités considérables d'électricité, qui font bourdonner les usines américaines remplies de la main d'œuvre de naissance canadienne, et les produits ainsi obtenus sont exportés aux Etats-Unis dans le Canada. Peut-on imaginer situation plus défavorable pour nous?

Comme remède à ce mal il faut la prospérité de nos industries. Or nos industries ne prospéreront que s'il y a beaucoup de consommateurs. Ce sont donc les consommateurs qui nous font donner les produits finis. Ici M. Cahan illustre sa pensée par plusieurs exemples, entre autres l'industrie de l'automobile. M. Cahan dit que le député de St-Laurent affirme ensuite que le gouvernement a disposé son tarif de façon à plaire d'une façon toute particulière aux groupes qui lui assurent sa majorité en Chambre.

A ses yeux, le tarif majoritaire ancien, qui manquait de clarté, n'est pas remplacé par un texte plus limpide et il faut des experts pour se trouver dans ce labyrinthe. Mais la vérité est que le nouveau tarif ouvre la porte plus large à maints produits américains, le coton par exemple, au détriment des industries canadiennes et des importations britanniques.

Pour expliquer cette déclaration, M. Cahan étudie quelques-uns des articles de la loi et conclut à ceci: les Etats-Unis reçoivent environ le double des concessions que le gouvernement accorde à la Grande-Bretagne. Et là où le tarif semble accorder des faveurs spéciales, par la franchise plus large à certains produits américains, le coton par exemple, au détriment des industries canadiennes et des importations britanniques.

Le premier ministre a déclaré à maintes reprises que le nouveau tarif devait être un avantage pour le Canada et que le Canada ne devait pas payer de taxes plus élevées que les autres pays. Mais le fait est que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays, et que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays.

Le fait est que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays, et que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays. M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays.

M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays. M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays.

M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays. M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays.

M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays. M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays.

M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays. M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays.

M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays. M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays.

M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays. M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays.

M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays. M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays.

M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays. M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays.

M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays. M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays.

M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays. M. Cahan dit que le Canada ne reçoit pas de concessions plus élevées que les autres pays, et que le Canada paie des taxes plus élevées que les autres pays.

Les rigueurs du climat Canadien ne vous causeront aucun malaise si vous faites usage régulièrement d'un bon thé tel que

LE THE "SALADA"

MM. PROVOST & ALLARD, distributeurs pour Ottawa.

moyen de mettre des petites économies de côté pour en faire des montants considérables, économies qui auraient probablement été perdues.

M. Gauthier insiste sur la grande importance pour tout Canadien-Français d'encourager les institutions canadiennes-françaises. Et il n'y a aucune raison pour ne pas le faire. La compagnie d'assurance sur la vie "La Sauvegarde", par exemple, compte 25 années d'existence et elle dépense déjà toutes les autres compagnies de son âge et peut être avantageusement comparée à des compagnies de 50 et même de 75 années d'existence.

Le confondateur termine en faisant un vibrant appel aux assistants et leur demande de se servir du moyen puissant qu'est l'assurance pour travailler à l'avancement économique des Canadiens-Français.

M. J. Omer Leclerc a présenté M. Gauthier à l'assemblée et M. C. Brûyère a remercié le confondateur. M. Leclerc le présente comme un financier avantageusement connu dans la capitale et tous les environs, et comme un patriote convaincu qui a su se gagner la confiance et l'estime de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. M. Brûyère dit que les paroles d'expérience de M. Gauthier porteront certainement des fruits abondants, et en remercie le confondateur. Il félicite M. Gauthier de son beau travail pour l'avancement économique des Canadiens-Français.

Parmi les visiteurs, on remarquait en plus de M. Gauthier, M. Edouard Robert, président de la commission de propagande du Comité régional de l'A. C. J. C., M. Valmore Leclerc, M. François Bérubé et autres.

Le député McIntosh et l'unité canadienne Les Canadiens devraient travailler à l'unité canadienne.

Le député McIntosh et l'unité canadienne Les Canadiens devraient travailler à l'unité canadienne.

Le député McIntosh et l'unité canadienne Les Canadiens devraient travailler à l'unité canadienne.

Le député McIntosh et l'unité canadienne Les Canadiens devraient travailler à l'unité canadienne.

Le député McIntosh et l'unité canadienne Les Canadiens devraient travailler à l'unité canadienne.

Le député McIntosh et l'unité canadienne Les Canadiens devraient travailler à l'unité canadienne.

Le député McIntosh et l'unité canadienne Les Canadiens devraient travailler à l'unité canadienne.

Le député McIntosh et l'unité canadienne Les Canadiens devraient travailler à l'unité canadienne.

Le député McIntosh et l'unité canadienne Les Canadiens devraient travailler à l'unité canadienne.

Le député McIntosh et l'unité canadienne Les Canadiens devraient travailler à l'unité canadienne.

Le député McIntosh et l'unité canadienne Les Canadiens devraient travailler à l'unité canadienne.



UN DEBUT AU MILIEU DE L'HIVER fait faire, à Mlle. Francine Roydon et Donald Cabot, la chasse aux nichées. C'est un jeu très amusant et très intéressant. Peuvent que les doctes de table sourires.

L'INDEPENDANCE ECONOMIQUE DES CAN. FRANÇAIS

M. AURELIEN GAUTHIER, GERANT PROVINCIAL DE "LA SAUVEGARDE", DONNE UNE INTERESSANTE CONFERENCE AU CELEBRE DE MAZENOD, HIER SOIR.

L'Indépendance économique des Canadiens-Français est absolument nécessaire au Canada si nous voulons vivre comme peuple, telle est une des importantes déclarations faites hier soir par M. Aurélien Gauthier, gerant provincial de la compagnie d'assurance canadienne-française sur la vie, "La Sauvegarde", devant les membres du cercle de Mazénod de l'A. C. J. C., réunis en assemblée régulière au sous-sol de l'église Ste-Famille d'Ottawa.

M. Gauthier était l'invité d'honneur du cercle et a donné une intéressante causerie sur l'assurance au point de vue canadien-français. Il se dit heureux de se trouver au milieu de membres de l'Association Canadienne-Française, comme Canadien-Français qui est toujours heureux de faire tout en son possible pour aider les siens. Il fait l'historique de l'assurance depuis son origine en Angleterre, il y a environ 200 ans, jusqu'à son état d'épanouissement actuel. L'agent d'assurance conscientieux, dit-il, est un homme qui rend un bien immense dans la société; il apporte à tous les membres de la famille un moyen facile et efficace de protection et de secours pour ceux qui restent. C'est un excellent

Le dentifrice de qualité nouvelle entre recommandé par les dentistes dentaires mondiaux.

Le dentifrice de qualité nouvelle entre recommandé par les dentistes dentaires mondiaux.

Le dentifrice de qualité nouvelle entre recommandé par les dentistes dentaires mondiaux.

(Dédicé à la mémoire de mon beau-frère, le docteur J. J. E. Woods, Asymer, Qué., décédé le 9 février 1928, à Lachine, Qué.)

PRIÈRES ET PLEURS

Près de la balustrade un cercueil est placé. L'orgue joue, en sourdine, une marche funèbre. Et tandis qu'il l'entend la messe, son édifice, Parmi les assistants, plus d'un pleur est versé.

Le cercueil est caché sous des bouquets de fleurs. Dont la rosée, ainsi que des larmes silencieuses, S'imprègne lentement dans le drap mortuaire. Les fleurs aussi, voyez, elles versent des pleurs.

On peut apercevoir, entourant le cercueil, Des charges végétales. La traie, son congénère, Chaque goutte qui tombe est un pleur d'amertume. Répandue tristement par les cœurs en deuil.

Lorsque le célébrant, d'un geste solennel, Asperge le cercueil, de ses mains consacrées, C'est l'Église qui pleure, et ses larmes sacrées, Viennent, chacun le croit, directement du ciel.

Alors que tout redit de si grands douleurs, L'enseigne fléchit au-dessus du pleur secret; Car, pour les trépassés, le fait qui se prie, Monte vers le Trépassé et se mêle à ses pleurs.

Ottawa, 11 février 1928. Mme A. B. LACERTE.

L'OFFENSIVE EN FRANCE CONTRE LE BOLCHEVISME

L'initiative privée ne désarme pas. — Le général Weygand préside en uniforme une conférence anticommuniste. Il fixe le devoir social des élites et s'élève contre le préjugé des cloisons entre classes.

GEORGES BLONDEL

PARIS, 21. — Tandis que les élections approchant, M. Herriot envisage une mesure de clémence en faveur des députés communistes incarcérés à la Santé. L'initiative privée ne désarme pas et poursuit vaillamment son offensive contre le bolchévisme.

C'est ainsi qu'au Musée social, une inopportune et très intéressante conférence a été faite au profit de l'œuvre des Semeurs de Billancourt, par M. Georges Blondel, du Collège de France.

Le général Weygand, l'ex-chef d'état-major du maréchal Foch, membre du Conseil supérieur de la guerre, avait accepté la présidence. Tous les bons Français applaudiront au geste courageux du grand soldat qui, désireux d'indiquer par là qu'il servait, avait revêtu son uniforme.

LE GENERAL FIXE LE DEVOIR SOCIAL DES ELITES ET S'ELEVE CONTRE LE PREJUGE DES CLOISONS ENTRE CLASSES.

Trop souvent, remarqua le général au cours de son allocution, les courants d'idées ne se pénètrent pas au sein du corps social. Il faut préparer l'avènement de cette méthode, indispensable au salut commun, en y employant les écrits cultivés, dans un dessin d'harmonie, car seules les élites peuvent établir des fusions entre elles sur les sommets de la vie morale.

Poursuivant, le général cite cette parole cruelle, et en partie véridique, d'un ouvrier: "Pourquoi nous sommes communistes? Parce qu'il n'y a que les communistes qui s'occupent de nous."

L'orateur ne veut pas que de telles réflexions puissent être faites. Pour lui, les révolutionnaires sont animés de sentiments bien trop bons et d'instinct trop destructeurs pour

porter au prolétariat une attention secourable.

Comment parler à cet état de fait? "En luttant contre la haine, dit le général, et non pas par des discours et des tournées de propagande, mais pratiquement, par l'amélioration des foyers laborieux."

Et le général d'exposer le but de l'œuvre des Semeurs de Billancourt et la Maison des Mécanos: "Pour le service des adultes, pour celui de la patrie", et d'inviter les filles morales de la nation à travailler de toutes leurs forces au relèvement de l'existence matérielle et de l'hygiène morale des ouvriers, en rompant avec les conceptions surannées, égoïstes, avec les dévouements en intention, avec le préjugé des cloisons entre classes.

LA CONFERENCE DE M. GEORGES BLONDEL. M. Georges Blondel, qui prit la parole après le général Weygand, a fait le procès du communisme, montré l'effort considérable qui a été fait pour bolcheviser le pays et préconisé pour combattre l'influence des "cellules" l'action personnelle des gens de bien.

L'auditoire a longuement applaudi M. Georges Blondel et fait une formidable ovation au général Weygand.

Bien entendu, l'Humanité a crié à la trahison et réclamé des sanctions contre le vainqueur de Verso-

ville. La feuille communiste fait savoir en outre que M. Vaillant-Couturier, actuellement détenu à la Santé, a adressé une demande d'interpellation à M. Bouisson, président de la Chambre.

LE "CHANTAGE" A L'UNION NATIONALE. Une dépêche de l'Agence Radio, rendant compte d'une réunion de la Fédération radicale-socialiste du Rhône, montrait M. Herriot gémissant sur sa position difficile dans le ministère Poincaré, surtout depuis l'arrestation des députés communistes.

"Il a déclaré qu'une mesure de clémence interviendrait, sans doute, avant les élections. Du reste, sa présence au gouvernement doit être considérée comme le gage de cette mesure démocratique."

Si un démenti n'intervenait pas, si M. Poincaré acquiesçait à cette singulière interprétation de la présence de M. Herriot dans son Cabinet, on serait fixé sur la sincérité de certaines décisions électorales. Et l'on saurait à n'en plus douter, ce que fait M. Herriot dans le Cabinet d'union nationale: il y joue le rôle rémunérateur de garant pour les révolutionnaires.

MATTAWA, ONT.

Mercredi matin décevait dans notre paroisse l'un des pionniers canadiens-français des plus estimés, M. Joseph Tremblay, forgeron, âgé de 63 ans et 9 mois, époux d'Elisabeth Lamare. Outre son épouse affligée, le défunt laisse pour pleurer sa

te, 8 garçons et une fille: Hector, Lorenzo, Lionel, Adélard, Donat, Théodore, Albert, Albini et Eléonore. Le défunt était originaire de Chilcutini et il est venu s'établir à Mattawa il y a 40 ans. Par son travail généreux, assidu, il a élevé charitablement sa grande famille à qui il a donné une éducation soignée dans les deux langues. Il a su capter l'estime de ses concitoyens, tant de langue anglaise que française. Homme d'œuvres charitable, chrétien exemplaire, sa mort laisse un vide considérable. Depuis 4 mois malade du cœur, feu M. Tremblay a vu venir la mort avec calme et résignation. Il pria beaucoup et communia fréquemment.

Son service, très imposant, a eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus de toute part. Notre curé, M. l'abbé M. Duquette, qui a présidé la levée du corps, a tenu à chanter lui-même le service. L'orgue était tenu par Mlle Germaine Morel. Le choeur de chant était sous la direction de M. C. Fink. Pendant l'offertoire, Mme C. Fink exécuta le O Salutaris. Les porteurs étaient six fils du défunt: Hector, Lorenzo, Lionel, Adélard, Donat et Théodore. Le corbillard était conduit par M. Willie Burks. Outre la famille suivante de l'étranger: M. Almé Belec, Mme Whare, de North Bay, Mme E. Rielly, de Chapleau, Ont., MM. Norléon Lévis, d'Ottawa, Henri Morel, M.P. de Toronto, P. Bouchard, rep. du "Droit", d'Ottawa, Mme Eugène Berlinguette, de Kippawa, et une foule de plus de 800 personnes qui remplissaient l'église. Mme Tremblay a reçu une centaine d'offrandes de messes, de tributs floraux, bouquets spirituels et vingt-trois télégrammes de sympathie.

Le défunt laisse 4 frères et trois sœurs à Chicoutimi, qui se sont excusés de ne pouvoir assister aux funérailles, à cause de la très grande distance.

A la famille éprouvée le "Droit" offre ses plus vives condoléances.

EMBRUN

20 février 1928.

Lundi le 6 février avait lieu le mariage de M. Ernest Cloutier, de Chrysler, à Mile Rosaline Millaire, M. Adélard Cloutier, de Gatineau, servait de témoin à son fils et M. Joseph LaJeunesse servait de témoin à la mariée.

Le défunt portait une jolie toilette fauve et son bouquet était composé de roses. Elle a reçu les honneurs de la Congrégation des Enfants de Marie.

Après le mariage, l'heureux couple a pris le dîner à Ottawa et le soir il a pris le souper chez M. Joseph LaJeunesse. Parmi les invités on remarquait: M. M. Ernest Cloutier, les mariés, M. Jean Hillaire, Mlle Germaine Brisson, M. Léopold Brisson, Mlle Aldéa Hillaire, Mauricie Roy, Mlle Régina Hillaire, Henri Servalis, Mlle Dianna Hillaire, Lionel Laplante, Mlle Desanges Hillaire, M. et Mme Antoine Quessel, de Casselman, M. Théophile Legault, de Meech Creek, Hector Oulmet, de St-Albert, M. Eugène Forgues, de Casselman, Mme Ernestine Cloutier, M. Hector Racine, Casselman, Mlle Laurette Cloutier, Chrysler, M. Léo Ri-

cher, St-Albert, Mlle Yvonne Lévesque, M. et Mme V. Bouffard, M. et Mme Adrien Séguin, M. Parfait Brisson, M. Jean Clément, M. Conrad Ducharme, M. Alfred Desormeaux, M. Hervé Brisson, M. Aurèle Cayer, M. Romuald Fillion, M. Joseph Vanier, M. Wilfrid Laplante, M. Félix Lapalme, M. Francis Bourdeau, M. Joseph Brisson, M. Anastase Leduc, M. Alb. Desormeaux, M. Alphonse Bourbonnais, Mlle Jeanne Lemieux, M. Lorian Brisson, Mlle Régina Bourbonnais, M. Adélard Patenaude, Mlle Dora Brisson, M. Antonio Desosters, Mlle Rosia Patenaude, M. Alfred Champagne, Mlle Albertine Patenaude, M. Armand Labelle, Mlle Germaine Patenaude, M. Edouard Gervais, Mlle Laura Leduc, M. Gilbert Bourdeau, Mlle Eliane Lapalme, M. Victor Bourdeau, Mlle Lucille Laplante, M. Charles Charbonneau, Mlle Valérie Dessabrais, M. Arthur Ménard, Mlle Reine Lacroix, M. René Lacroix, Mlle Herméline Lapalme, M. Eugène Laplante, Mlle Delvina Brunet, Mlle Rose Lacroix, M. Emile Laplante, Mlle Maria Gougeon, Mlle Alice Laplante, Mlles Henriette et Alexina LaJeunesse. Les musiciens étaient M. Clément et M. Hébert, de Casselman. Un succulent goûter fut servi par Mme LaJeunesse, se aidé de Mlle Aldéa Millaire, Mlle Brisson, Mlle Laplante, Mme J. Brisson, Mme J. Vanier.

De nombreux et riches cadeaux furent offerts aux mariés.

CHUTES L'ESTURGEON

21 février 1928.

Le R. P. Parcheron, S.J., était au prvoyétre vendredi. M. James L. le curé Bourgeois, d'Hammer, Ont., était le conférencier invité au cercle Dollard, mardi soir le 14. Le sujet était sur l'oeuvre de Lenine. Les personnes qui n'ont guère le loisir de lire beaucoup ont apprécié grandement le conférencier qui envoie sa pensée, la fait comprendre si bien. Le succès de la soirée, fait antérieur aux assistants le plaisir de revoir M. le curé Bourgeois dans un avenir rapproché.

Le 9 février, dans une des salles de notre spacieux couvent N.-D. de Lourdes, les parents des élèves, des amis et des voisins des RR. SS. de la Sagesse avaient le plaisir d'assister à la séance annuelle donnée par les pensionnaires. La salle décorée si finement de roses semées dans des guirlandes vertes, blanches et roses disait le bon goût des mains religieuses. — Un riche crucifix dominait le décor. Nous ne pouvons expliquer au long le programme varié, choisis, bilingue et si bien rempli par toutes et chacune des petites et grandes artistes. Aux félicitations nombreuses et méritées offertes déjà, nous ajoutons les humbles notes que Gracieuses couventines, nous n'avons qu'un regret: celui de vous dire que vous ne serez pas toutes assez sages pour garder, plus tard, dans la vie, la modestie du vêtement qui vous fait si belles, si gentilles, si "vraies filles". Espérons que les leçons de vos dévouées maîtresses porteront leurs fruits. Le programme, décoré par une feuille d'ébène, comprenait les deux violons, par Gabriel-Marie. La

Cascade des Roses, piano, deux mains, de Ascher. L'Eclat de Rire, chansonnette avec geste, de Pourny. Le calcul amusant, causerie, par les benjaminnes charmantes. Aubade printannière, violon, de Lagye. Triomphe d'un acte de hiron, hiron, hiron, causant, quatuor, chant et gestes, de Pourny. Allegro brillant, violon et piano, de Ten Have. Cantate à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, de Boyer. Numéro difficile, hautement goûté. Deux pensionnaires firent la quête pour les missions catholiques. Comment refuser son obole à un panier garni de guirlandes et de fleurs? Butterfly, piano, deux mains, Grieg. Esther, tragédie classique de Racine en 3 actes, avec choeur de Hahn. Rondo capriccioso, violon et piano, de St-Saens. The Little Cooks, chanson avec geste, accompagnement de guitares et marmites de McCarthy, O Canada.

Mgr Notre curé, M. le maire Aubin, M. L. P. Lévesque, marchant, et M. l'inspecteur J. Bécharod ont complimenté les organisatrices et les élèves. Mgr et M. Bécharod ont fait la louange de la formation française. M. l'abbé M. Duquette, M. le maire se dit gêné d'adresser la parole devant un roi (Assuvers) et une princesse (la vertueuse Esther). M. Lévesque ajoute que les pensionnaires, venues de toutes les paroisses ontariennes, jeteront la bonne semence de leur formation quand viendra leur tour d'être éducatrices.

Il est définitivement décidé que M. Joseph-Charles-Edouard Gagné est maître de poste. Nous sommes fiers du choix d'un Canadien français et d'un homme qui a vécu presque toute sa vie dans L'Esturgeon.

M. Onésime Beauchêne a l'agence des machines à vapeur. Singulier est la démission de M. C. E. Gagné.

Mlle Blandine Côté doit garder la chambre à cause d'asthme et de bronchite.

A M. et Mme Emile Monette, née Mathilde Gosselin, est né le 9 un fils baptisé Joseph, Jean, René M. et Mme Adrien Gosselin, parent parin et marraine. Mme Vve Morin, porteu-

A M. et Mme Austin Hamel, une fille est née le 9, baptisée Marie, Clara, Lorraine. M. et Mme Gilbert Hamel furent parain et marraine.

A M. et Mme Ernest Vanier est née une fille, baptisée Marie, Madeleine, Arlette. M. et Mme Vanier furent parain et marraine de leur nièce.

Mme Philippine Legault, de Windsor, visite sa fille, Mme Austin Hamel.

M. Paul Sabourin, de Montréal, visitait la famille Dan, Bergeron il y a une quinzaine.

M. Paul Caron, de Hull, est à l'emploi de M. Théodore Legault, depuis une huitaine.

La pulperie et le moulin à papier ne fonctionnent que quatre jours par semaine.

Mlles Clara et Bertha Bergeron et leur frère Wilfrid, partent samedi à Kirkland Lake. Mlles Bergeron auront un magasin de chapeaux et de lingerie.

Mme D. Bergeron, Mlle Clara Bergeron allaient à Rouyn et à Kirkland Lake il y a trois semaines.

Au prône de dimanche, notre curé nous a donné les statistiques de la paroisse qui comprend 788 familles catholiques, 4324 âmes, dont 3204 communiant, il y a eu en 1927 216 baptêmes, 102 garçons et 104 filles, 1 adulte converti; 35 mariages; 52 sépultures, 25 adultes et 27 enfants. On a distribué 75,900 communions.

M. le curé Bourgeois, M. et Mme Adrien Séguin, M. et Mme Joseph Vanier, M. et Mme Wilfrid Laplante, M. et Mme Félix Lapalme, M. et Mme Francis Bourdeau, M. et Mme Joseph Brisson, M. et Mme Anastase Leduc, M. et Mme Alb. Desormeaux, M. et Mme Alphonse Bourbonnais, Mlle Jeanne Lemieux, M. Lorian Brisson, Mlle Régina Bourbonnais, M. Adélard Patenaude, Mlle Dora Brisson, M. Antonio Desosters, Mlle Rosia Patenaude, M. Alfred Champagne, Mlle Albertine Patenaude, M. Armand Labelle, Mlle Germaine Patenaude, M. Edouard Gervais, Mlle Laura Leduc, M. Gilbert Bourdeau, Mlle Eliane Lapalme, M. Victor Bourdeau, Mlle Lucille Laplante, M. Charles Charbonneau, Mlle Valérie Dessabrais, M. Arthur Ménard, Mlle Reine Lacroix, M. René Lacroix, Mlle Herméline Lapalme, M. Eugène Laplante, Mlle Delvina Brunet, Mlle Rose Lacroix, M. Emile Laplante, Mlle Maria Gougeon, Mlle Alice Laplante, Mlles Henriette et Alexina LaJeunesse. Les musiciens étaient M. Clément et M. Hébert, de Casselman. Un succulent goûter fut servi par Mme LaJeunesse, se aidé de Mlle Aldéa Millaire, Mlle Brisson, Mlle Laplante, Mme J. Brisson, Mme J. Vanier.

De nombreux et riches cadeaux furent offerts aux mariés.

CASSELMAN, ONT.

21 FEVRIER 1928.

Lundi le 13 février fut organisé par Mlle Rose A. Brazeau, de notre village, un joyeux impromptu, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Laurette Boileau, née Russell, ici. La joyeuse soirée débuta vers 9 heures p. m. par un magnifique récital de violon et piano exécuté

par MM. Hector Racine, Ernest Forgues et Mlle Yvonne Thibert. Une adresse très appropriée, composition de Mlle Lina Racine, inst. fut lue à Mlle Boileau, par Mlle Jeanne Laflèche, deuxième adresse composée et lue par M. Paul Leduc, ami de l'héroïne de la fête. Mlle Simone Laflèche présenta à Mlle Boileau un splendide bouquet de roses, don de M. Paul Leduc, deuxième présentation d'un joli service de toilette en nacre de perle, don de tous les amis présents.

Mlle Boileau vivement émue par un tel témoignage d'estime et d'amitié de la part de ces nombreux amis, répondit en termes très appropriés tout en remerciant très cordialement tous les donateurs.

Les divers amusements furent la musique, danse, jeux, etc. Un succulent repas fut servi à minuit précis par Mme Boileau.

Etaient présents: M. et Mme Georges Théoret, M. et Mme W. Brazeau, Mlles Laurette Boileau, Jeanne Laflèche, Lina Racine, Laurette Petteliere, Cécile Rochon, Yvonne Forgues, Pauline Sabourin, Gertrude Doran, Laura Richer, Lebaa Ethier, Yvonne Fairclough, Lucienne Oskar, Gladys Richardson, Albertine Brozeau, Emma Laeroux, MM. Paul Leduc, Ernest Boileau, Emile Rochon, Albert Grégoire, Hector Gagnon, Horace Delisle, Clifford Bell, Ernest Forgues, Ovide Laflèche, Hector Racine, Hébert Roy, Omer Gour, Archange Charlebois, Victor Thibault, Oscar Doran, Percy Richer, Ernest Grenon, Jean B. Racine et Rodolphe Landriault.

MARIONVILLE

21 FEVRIER 1928.

Mardi le 14 février, M. Nelson St-Amour, d'Embrun, conduisit à l'autel, Mlle Emelda Grégoire. La mariée portait un joli manteau de velours bleu, garni de renard et un chapeau rose.

Son bouquet se composait de roses blanches et roses et d'asperges.

M. Joseph Grégoire servait de témoin à sa fille et M. Alexandre St-Amour accompagnait son fils.

Un succulent dîner fut servi chez le père de la mariée par Mlles Rose Grégoire, Jeanette Marion et Mme Séraphin Béliste. Un goûter fut servi dans l'après-midi par Mlle Rose Grégoire, M. F. A. La Madeleine, Mlle Jeanette Marion et M. Oswald Piché.

Le souper eut lieu chez M. Alexandre St-Amour, père du marié.

Etaient présents: M. et Mme Nelson St-Amour, M. et Mme Jos. Grégoire, M. et Mme Alex St-Amour, M. et Mme Ludger Cayer, M. et Mme Jos Grégoire, M. et Mme Ovide Grégoire, M. et Mme Anastase Grégoire, M. Henri Grégoire, Mlle Jeanette Brisson, Mlle Rose Grégoire, M. Frédéric A. La Madeleine, M. et Mme Edouard Ranger, M. et Mme Paul Patenaude, Mlle Clara St-Amour, M. Jos. Rivard, Mlle Rose Lavergne, M. Arthur St-Amour, Mlle Valérie St-Amour, M. et Mme Henri Clermont, M. et Mme Henri Clermont, M. et Mme David St-Amour, M. et Mme Jos Ouellette, M. et Mme Jos Brisson, M. et Mme Alexandre Ousineau, M. et Mme Charles M. P. Charlebois, M. et Mme Jos Patenaude, M. et Mme Mlle Domina Patenaude, M. et Mme L'Onel Brisson, M. et Mme Jos Brisson, M. et Mme Camille Piché, M. et Mme Félix Lapalme, M. et Mme Emélie Labine, M. et Mme Séraphin Béliste, Mlle Doracée Piché, M. Jérémie Emard, Mlle Jeanette Marion, M. Oswald Piché, Mlle Marie-Anne Marion, M. Henri Ouellette, Mlle Blanche Ouellette, M. Fernand Marion, Mlle Annie Ouellette, M. Roland Marion, Mlle Rose Ouellette, Mlle Méria Emard, M. Albert Clément, Mlle Ida Brisson, Mlle Germaine Grégoire, M. Hector Grégoire, le Marie-Maie St-Amour, M. Raoul St-Amour.

M. Joseph Séguin, M. Elias Bourbonnais, au violon, furent accompagnés, au piano, par Mlles Doracée Piché, Rose Grégoire, Valérie St-Amour, Marie-Anne Marion.

Un réveillon fut servi par la famille.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

LA DOCTRINE SPIRITUELLE D'APRES LA TRADITION CATHOLIQUE ET L'ESPRIT DES SAINTS. Par le R. P. MAITTEU-JOSEPH ROUSSET, Frères Prêcheurs; en deux volumes. Prix: 25c.

Le premier volume est consacré spécialement à la Vie Spirituelle; le second volume traite de l'Union avec Dieu ou de la Profession Spirituelle.

Au comptant \$1.25 la série et par poste \$1.35.

TORONTONNIENNE RECONNAISSANTE

Aux Gin Pills de l'avoire délivrée de la Douleur et de l'Insouciance

Sa tâche domestique était accablante, la douleur affectait son organisme, les soins médicaux ne lui avaient rien fait. Alors et que de fois cela n'arrive-t-il pas — une amie lui conseilla les Gin Pills. Voici ce qu'écrivit cette personne jaloux souffrante: "Je souffrais pendant environ un an de douleur dans le dos. Je me fatiguais vite et je me sentais toujours terriblement fatigué. Je n'avais pas de temps de repos médicaux, mais n'en pouvais pas avoir. Je souffrais de l'après-midi première boîte de Gin Pills, j'étais soulagée et après avoir pris trois autres boîtes, je me sentais soulagée. Je parle toujours des Gin Pills dans ma pharmacie."

(Ne pas se laisser tromper.)

Ne subissez pas d'inutiles tortures! Ne vous abandonnez pas à des supplices tels que le rhumatisme, la sciaticque, le lumbago et les maladies aiguës de la vessie, en négligeant vos reins. Prenez sérieusement de dos et les attaques de vertige sont des avertissements, de même que les maux de tête, l'enflure des articulations, l'urine douloureuse, la rétention ou l'incontinence urinaire. Prévenez-les, Calmez vite la douleur. Prenez les Gin Pills. 50c la boîte chez tous les pharmaciens. National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada. 1667

Ne mettez pas de Mouches de Moutarde!

Ne préparez pas de moutarde de ménage avec de la fleur et de l'eau, alors qu'il vous est possible de soulager la douleur, la sensibilité et la raideur grâce à un peu de Musteroil, blanche et propre.

Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

Le Musteroil soulage aussi promptement les affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, toux, asthme, névralgie, mal de tête, courbatures, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, entorses, muscles endoloris, maux de reins, gélures, pieds gelés, Phlébite de poitrine (il peut prévenir la pneumonie).

Ne vous laissez pas tromper. Le Musteroil est fait d'huile pure de moutarde et d'autres ingrédients, et il remplace avantageusement les mouches de moutarde.

FINANCE - COMMERCE - MARCHES - INDUSTRIES - DERNIERES DEPECHEES

LES RENDEMENTS

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilité Publique inscrites en Bourse de Montréal.

Table listing various stocks and their yields, including Abitibi, Alcan, Bell Telephone, etc.

MARCHE DES MINES

Commentant le marché des mines à la Bourse de Toronto aujourd'hui (ce 21 février), Arthur E. Moysse and Company, 14 rue Metcalfe, Ottawa, dit:

Le marché des mines a encore manqué de support d'achat ce matin à la fermeture du midi la majeure partie des valeurs indiquant des pertes nettes, Sudbury Basin a été une exception à la tendance générale, ouvrant à 20.50, se vendant jusqu'à 22.75 et fermant à 22.50; la nouvelle action s'est vendue de 6.75 à 7.15; Sherrill Gordon de 7.40 à 7.45; Treadwell à 26.75; Sudbury Mines de 25 à 24.75; Argonaut de 22.75 à 22; Amity à 25.75; Barry Hollinger de 78 à 77; Bathurst à 30; Central Manitoba, de 1.40 à 1.45; Gold Hill de 24 à 25; Hilltop à 15; Howey de 1.18 à 1.10; Jackson Manion de 72 à 71.45; Pioneer à 57; Premier à 2.70; Peter Dole de 15.5 à 15; Porel Ore de 16.50 à 17.00.

Noranda a touché un nouveau bas prix pour l'année de 18.00 à 17.40, Bidgood de 70 à 68; Abana, de 2.25 à 1.75; Amulet de 3.55 à 3.50; Area à 23; Arno de 24 à 19; Bedford à 4.45; McDougall 50; Laval de 22 à 22.25; Towanagac de 3.15 à 3.10. Domes Mines à 11.75 à l'offre; Goldade à 32; Hollinger de 17.00 à 17.25; McIntyre à 26.20; Night Hawk à 7; Vipond de 51.5 à 50; West Dome à 14.

LES GRAINS

FERMETURE D'HIER WINNIPEG, 20. — Les hausseurs ont pris le contrôle du marché local aujourd'hui et les valeurs ont monté. A la fermeture de la session les prix indiquaient des gains variant de 3-4 à 11-8. Cotes:

BLE OUV. FERM. 2 mai, 1.37, 1.37 1/2. 3 mai, 1.37 1/2, 1.37 1/2. 4 mai, 1.37 1/2, 1.37 1/2. AVOINE OUV. FERM. 2 mai, 0.64, 0.64 1/2. 3 mai, 0.64 1/2, 0.64 1/2. 4 mai, 0.64 1/2, 0.64 1/2. ORGE OUV. FERM. 2 mai, 0.90 1/2, 0.90 1/2. 3 mai, 0.90 1/2, 0.90 1/2. 4 mai, 0.90 1/2, 0.90 1/2. LIN OUV. FERM. 2 mai, 1.84 1/2, 1.84 1/2. 3 mai, 1.84 1/2, 1.84 1/2. 4 mai, 1.84 1/2, 1.84 1/2. SEIGLE OUV. FERM. 2 mai, 1.09 1/2, 1.09 1/2. 3 mai, 1.09 1/2, 1.09 1/2. 4 mai, 1.09 1/2, 1.09 1/2.

EN INSPECTION Passés hier en inspection 1,381 wagons de blé dont 353 wagons étaient sous contrat comparativement à 274 wagons de blé au cours de la même journée de 1927. Il y avait aussi 126 wagons d'avoine, 40 wagons d'orge, 6 wagons de lin et 29 wagons de seigle à comparer avec un total de 63 wagons de gros grains au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal, le 20 février 1928, 12.30 h. p. m.

Table of market fluctuations for various commodities like Wheat, Oats, Barley, etc.

LA BOURSE DE MONTREAL Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal, le 20 février 1928, 12.30 h. p. m.

LE NIVEAU DU MARCHE NEW-YORK, 21. — Voici les cotes moyennes des vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires de la Bourse de New-York:

AVOINE ET FARINE MONTREAL, 21. — On annonce une baisse de 10 sous pour les farines fortes. Le marché est peu actif, mais plus ferme que ce matin.

LE BEURRE MONTREAL, 21. — Pas de nouveaux changements dans la condition du marché du beurre. On a enregistré une demande continue de la part des acheteurs locaux et étrangers en vue d'approvisionnements.

LE FROMAGE MONTREAL, 21. — Les seules ventes rapportées sur le marché du fromage ont été de quelques petits lots à des marchands locaux et en général le marché a été calme avec le No 1 blanc et coloré de septembre de l'Ouest de 20 sous à 20 sous 1/2 la livre et les fabrications de novembre et de décembre à 19 sous la livre.

AU MARCHÉ LOCAL

Le marché local continue d'être décevant. Les offres sont si minimes qu'il est impossible de donner des prix. Le lard léger est encore coté de 12 à 13 sous la livre; le beurre aux environs de 40 sous la livre et les oeufs strictement frais aux environs de 45 sous la douzaine.

Il y avait sur la rue York à 11 heures ce matin exactement 17 charges de foin. A vrai dire de ce temps-ci, seul le marché du foin est actif. Le prix ne varie pas beaucoup cependant de \$10.00 à \$14.00 la tonne, selon la qualité et le prix demandé par les vendeurs. L'avoine demeure aux environs de 70 sous le boisseau.

Le marché des bestiaux MONTREAL, 21. — Les arrivages de bestiaux sur les deux marchés locaux ce matin ont été de 140 bêtes à cornes, 397 moutons, 1,385 porcs et 778 volailles, 124 fraises et 2 canis.

LA BOURSE DE MONTREAL Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal, le 20 février 1928, 12.30 h. p. m.

LE NIVEAU DU MARCHE NEW-YORK, 21. — Voici les cotes moyennes des vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires de la Bourse de New-York:

AVOINE ET FARINE MONTREAL, 21. — On annonce une baisse de 10 sous pour les farines fortes. Le marché est peu actif, mais plus ferme que ce matin.

LE BEURRE MONTREAL, 21. — Pas de nouveaux changements dans la condition du marché du beurre. On a enregistré une demande continue de la part des acheteurs locaux et étrangers en vue d'approvisionnements.

LE FROMAGE MONTREAL, 21. — Les seules ventes rapportées sur le marché du fromage ont été de quelques petits lots à des marchands locaux et en général le marché a été calme avec le No 1 blanc et coloré de septembre de l'Ouest de 20 sous à 20 sous 1/2 la livre et les fabrications de novembre et de décembre à 19 sous la livre.

CONFERENCE DE M. E. TERRIEN SUR LE BUDGET

M. ESDRAS TERRIEN, PRESIDENT DU SYNDICAT DES OUVRIERS SOCIALES (L'ÉC), DONNE HIER SOIR, UNE CONFERENCE TRÈS ELABORÉE SUR LE BUDGET PERSONNEL ET SUR L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE DES NOTES.

Le Cercle Saint-Charles de l'A.C.C. C. se réunissait hier soir en assemblée régulière pour recevoir son hôte d'honneur, M. Esdras Terrien qui donna une conférence sur le budget personnel, et sur les principales questions économiques actuelles. Après avoir énoncé dans une série de tableaux la manière dont la jeunesse actuelle se gaspille et effrontément l'argent qui serait le salut de notre race, le conférencier prouva l'utilité du budget personnel pour contracter l'habitude de l'épargne. Cependant, il mit son auditoire en garde contre tout excès. La tenue d'un budget personnel quotidien et hebdomadaire peut parfois dégénérer en avarice qui est le plus sordide et faire abandonner, par goût d'économie, les plus beaux actes de charité et de dévouement.

Le marché des bestiaux MONTREAL, 21. — Les arrivages de bestiaux sur les deux marchés locaux ce matin ont été de 140 bêtes à cornes, 397 moutons, 1,385 porcs et 778 volailles, 124 fraises et 2 canis.

LA BOURSE DE MONTREAL Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal, le 20 février 1928, 12.30 h. p. m.

LE NIVEAU DU MARCHE NEW-YORK, 21. — Voici les cotes moyennes des vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires de la Bourse de New-York:

AVOINE ET FARINE MONTREAL, 21. — On annonce une baisse de 10 sous pour les farines fortes. Le marché est peu actif, mais plus ferme que ce matin.

LE BEURRE MONTREAL, 21. — Pas de nouveaux changements dans la condition du marché du beurre. On a enregistré une demande continue de la part des acheteurs locaux et étrangers en vue d'approvisionnements.

LE FROMAGE MONTREAL, 21. — Les seules ventes rapportées sur le marché du fromage ont été de quelques petits lots à des marchands locaux et en général le marché a été calme avec le No 1 blanc et coloré de septembre de l'Ouest de 20 sous à 20 sous 1/2 la livre et les fabrications de novembre et de décembre à 19 sous la livre.

BOURSE DE MONTREAL, LUNDI, 20 FEVRIER

Table of Montreal stock market data for Monday, Feb 20, 1928, listing various stocks and their prices.

Table of bank exchange rates and other financial data.

AGRANDISSEMENT DE LA WILLYS-OVERLAND (Du correspondant du "Droit") TORONTO, 21. — Plus d'un million de personnes ont assisté à l'inauguration officielle de l'agrandissement de la compagnie Willys-Overland à fait hier midi à Toronto.

AVIS DE RACHAT Aux détenteurs d'obligations de 75¢ de l'Emprunt Hypothécaire de la Compagnie P.T. Legaré Limitée en date du premier avril 1921 et échéant les premiers avril 1929, 1930 et 1931.

LE PROBLEME EPEIUNE DE TANGER EST RESOLU PARIS, 21. — Le Petit Parisien dit aujourd'hui que la France et l'Espagne ont enfin résolu le problème épineux d'un nouveau régime administratif pour Tanger, qui est maintenant sous un régime neutralisé et international, soumis à la souveraineté du sultan du Maroc. Des deux côtés des concessions furent faites.

LAURENTIDE POWER MONTREAL, 21. — Le rapport financier de la Laurentide Power Company, Limited, pour l'année terminée au 31 décembre 1927, montre des revenus plus élevés et une nouvelle amélioration du capital d'exploitation. Ce rapport sera présenté aux actionnaires de la compagnie pendant l'assemblée annuelle qui se fera ce soir à 8 heures.

LE MINERA MONTREAL, 21. — Les arrivages de minerai à Trail Smelters de la Consolidated Mining and Smelting Co. Ltd. sont comme il suit en tonne: Mines de la Cie... 11,903 65,596. Autres mines... 2,091 15,026. Totaux... 13,994 81,622.

Advertisement for Mowat & MacGillivray, AGENTS DE CHANGE, Membres Bourse Montréal Curb Exchange. Filiales: BUREAU: 7100-Hôtel Windsor, Hull. Filiales: BUREAU-CHIEF: 123 Sparks, Ott. BOURSES: Montréal et Toronto. COMMANDES EXECUTES POUR TOUTES LES BOURSES.

LE NIVEAU DU MARCHE NEW-YORK, 21. — Voici les cotes moyennes des vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires de la Bourse de New-York:

AVOINE ET FARINE MONTREAL, 21. — On annonce une baisse de 10 sous pour les farines fortes. Le marché est peu actif, mais plus ferme que ce matin.

LE BEURRE MONTREAL, 21. — Pas de nouveaux changements dans la condition du marché du beurre. On a enregistré une demande continue de la part des acheteurs locaux et étrangers en vue d'approvisionnements.

LE FROMAGE MONTREAL, 21. — Les seules ventes rapportées sur le marché du fromage ont été de quelques petits lots à des marchands locaux et en général le marché a été calme avec le No 1 blanc et coloré de septembre de l'Ouest de 20 sous à 20 sous 1/2 la livre et les fabrications de novembre et de décembre à 19 sous la livre.

POMMES DE TERRE MONTREAL, 21. — Le marché est ferme. Les Montagnes Vertes contiennent au gros, prises au wagon, en sacs de 90 livres, \$1.40; au détail, elles se vendent \$1.20, en sacs de 80 livres. Les branches du bas du fleuve contiennent au gros \$1.20, au détail, elles se vendent \$1.20.

DIVIDENDES DECLARES Cocksville Shale Brick Co a déclaré un dividende de 1-pour-cent sur les actions de priorité payable le 15 mars aux actionnaires enregistrés le 29 février.

LE MARCHÉ DE CHICAGO CHICAGO, 21. — Le marché du blé a été sans changement aujourd'hui. Les nouveaux arrivages s'élevèrent à 12,314 tonnes.

LES OBSEQUES DU COMTE D'OXFORD LONDRES, 21. — C'est la troisième fois cette année, que des services funéraires ont lieu à l'abbaye de Westminster à la mémoire d'Anglais éminents: Thomas Hardy, écrivain, le comte Haig et le comte Oxford, la princesse Bibesco, son fille et d'autres membres de la famille Asquith sont venus de Sutton Courtenay, où est inhumé l'homme d'État.

Advertisement for P.T. Legaré, AVIS DE RACHAT. Aux détenteurs d'obligations de 75¢ de l'Emprunt Hypothécaire de la Compagnie P.T. Legaré Limitée en date du premier avril 1921 et échéant les premiers avril 1929, 1930 et 1931.

Advertisement for The Royal Trust Company, AVIS DE RACHAT. Aux détenteurs d'obligations de 75¢ de l'Emprunt Hypothécaire de la Compagnie P.T. Legaré Limitée en date du premier avril 1921 et échéant les premiers avril 1929, 1930 et 1931.

Advertisement for Solloway, Mills & Co., RENSEIGNEMENTS DIRECTS. Les renseignements que nous communiquons à nos clients proviennent directement des régions minières à divers bureaux. Ces faits que nous faisons savoir à nos clients sont des plus importants lorsqu'il s'agit d'une décision à prendre au sujet d'un achat ou d'une vente à effectuer.

Advertisement for Solloway, Mills & Co., RENSEIGNEMENTS DIRECTS. Les renseignements que nous communiquons à nos clients proviennent directement des régions minières à divers bureaux. Ces faits que nous faisons savoir à nos clients sont des plus importants lorsqu'il s'agit d'une décision à prendre au sujet d'un achat ou d'une vente à effectuer.

Quand vous avez quelque chose à vendre, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à l'intermédiaire des PETITES ANNONCES DU "DROIT". ESSAYEZ AUJOURD'HUI

TABLÉ DES ANNONCES CLASSIFIEES

1- Evénements, fiançailles, mariages, etc. avis de décès, services anniversaires, le mémorial, remerciements, offres de fleurs, assemblées, commémoratives, etc. - COMPACT (maximum 60 mots) 1ère insertion, minimum 20 sous. 2ème insertion, minimum 15 sous. 3ème insertion, minimum 10 sous. 4ème insertion, minimum 5 sous. 5ème insertion, minimum 5 sous. 6ème insertion, minimum 5 sous. Exemple de 25% pour paiement de 10 jours.

REGLEMENTS

1- Pour l'insertion de toute annonce classifiée, il faut compter 6 mots à la ligne, les initiales, les abréviations, les chiffres (5, 6, 7, 8, etc.) les mots composés et les groupes de cinq chiffres ou moins comme autant de mots. Les chiffres de la ville ou l'indiquent comme des mots entiers. Quand il faut servir d'une case, compter 4 mots. Lorsque le client exige que les lettres soient à la case lui soient adressées, il faut ajouter 10 sous pour frais de poste.

Remerciements

MICHAUD - M. D. Michaud et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Dolores Michaud, qui est décédée le 18 février 1928, à l'âge de 74 ans. Les obsèques ont eu lieu le 20 février 1928, à 9 h 30, à l'église de St-Joseph. Les enterrements ont eu lieu à l'ossuaire de St-Joseph.

Décès

ROBILLARD - Samedi soir le 18 février 1928, est décédé le docteur Joseph Robillard à l'âge de 73 ans. Les obsèques ont eu lieu le 20 février 1928, à 9 h 30, à l'église de St-Joseph. Les enterrements ont eu lieu à l'ossuaire de St-Joseph.

Perdu-Trouvé

COUVERTE D'ENFANT, en laine carterre, couleur mauve et blanc, taille 18. Revenir à 124, Wellington, Hull, le 21 février 1928.

Servantes demandées

SERVANTE avec recommandations, s'adresser 120 Notre-Dame-Hull, 5438-15-12.

Ostéopathie

SPARLING BEACH, 256 Bank, (près de Cooper) téléphone le soir Q. 6142 et le jour Q. 6370.

On demande

BONNE CUISINIÈRE avec références, s'adresser 476 Wilbrod, Tel. R. 5967.

Maisons à vendre

MAISON à vendre, 107 Ave. Blackburn, de 2 étages et demi de briques solides, 10 pièces, planches de bois dur, électricité, \$5,200, conditions raisonnables. Première hypothèque à 6 1/2%. S'adresser au propriétaire, l'adresse susmentionnée, Tel. R. 4630-V.

Positions demandées

DAME demande position comme ménagère, bonne couturière, s'adresser, casier, 9, "Le Droit", Hull, 653A-14-42.

A louer

CHAMBRES à louer, convenables pour le logement, éclairées et chauffées, central, 59 rue Principale, Hull, C. W. Lindsay Ltd., 189 rue Sparks, 2567-21-16.

Maisons à louer

MAISON rue Kent, Hull, Améliorations modernes, S'adresser 108 rue Kent, Hull, 652A-22-42.

Appartements à louer

APPARTEMENT moderne, 4 et 3 pièces, s'adresser 415 rue Sussex, 2569-23-34.

A vendre

COUVERTS et articles pour usage, tous genres d'articles pour usages, prix raisonnable, gros assortiment au choix. Aussi harnais, couvertures de campement et de chevaux, W. Zimmerman & Co., 528 rue Wellington, St. 5204, 3600.

Agents demandés

TOUTES PERSONNES actives, hommes ou femmes, peuvent faire de \$40 à \$75 par semaine en vendant les Produits Watkins dans leur village, ville ou comté. Plus de 1500 personnes de famille. Vous établirez votre propre commerce sans aucun risque. Détails fournis sans aucune obligation. THE J. R. WATKINS CO., Dept. 16, 379 Craig-Ouest, Montréal.

Maisons à vendre

MAISON à vendre, 107 Ave. Blackburn, de 2 étages et demi de briques solides, 10 pièces, planches de bois dur, électricité, \$5,200, conditions raisonnables. Première hypothèque à 6 1/2%. S'adresser au propriétaire, l'adresse susmentionnée, Tel. R. 4630-V.

Fermes à vendre

FERME 50 acres, bonnes bâtisses, électricité, concession, Caledonia. Vendre comptant, \$2,200. S'adresser T. E. Terry, case 19, 222, St. Sack, 121-27-27.

A louer

TERRE 20 acres par 9, bonnes bâtisses, nouvelle concession, Plantagenet-nord, Centre-Préville, sur rivière Nadeau. Conditions faciles. S'adresser Aldred Dupont, Curran, Ont.

A vendre ou à échanger

BONNE MAISON à Wrightville, échangée pour plus petite, Telmonte Sh. 6913-V.

Dactylographes

DACTYLOGRAPHES, machines à additionner, toutes les marques à louer, à échanger et à réparer. J. M. Hill, 45 rue Queen, Tel. Quebec 992, 70A.

Occasion d'affaires

MAISON avec plusieurs chambres meublées et toutes, central, foyer raisonnable. Vente, chaises et ameublement bon marché, 108 Metcalfe, Ottawa, 1339-37-42.

Combustible

BOIS, \$5.50 la corde, \$2.75 demi-corde, 4 pieds, \$6.50 et \$7.00 la corde, demi-corde \$3.50 et \$3.25 coupé, le voyage, \$3.00; alsh de bois franc \$11.00, coupé, \$4.50, RD. 3465-V, G. Vassart.

Architectes

BRODEUR & PILON, 18 rue Rideau, Queen 3696; 2 Châteauguay, Hull, Sh. 2950, 78.

Avocats

AUGUSTE LEMISOX, C. E., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa, 6416; 2416, Québec, 741, Québec, 240, 79.

Spécialistes

Dr. R. CHEVRIER, 163 Daly, R. 706 de l'Hôpital Général; Consultations à 4 h, Chirurgie abdominale, Gynécologie, 81-25.

Professeurs

NOUVELLE METHODE - L'anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit, en 10 jours, sans la leçon. Ecrivez-moi, détail, et je vous envoie un cours de 10 leçons. M. J. FORTIER, St-Jude, Co. Postpaid, P. Q.

Voulez-vous... LOUER---votre maison, votre bureau VENDRE---votre ménage, votre commerce ECHANGER---votre propriété, votre auto OBTENIR---un emploi, un employé AUGMENTER---votre clientèle, vos affaires TROUVER---un article perdu Une annonce classifiée dans le "Droit" fera tout cela et plus. Demandez-en le prix. Tél: R. 514

SPORT FONTAINE VAINQUEUR CHICAGO, 21 - Del Fontaine, poids-moyen canadien, à Paris, la mesure de Red Uhan, de Chicago, dans un combat rapide de dix assauts. N. ONTARIO JUNIOR Ironquois ..... 16; Cobalt ..... 0 Chapleau ..... 5; Sault ..... 1

LIGUE CANADIENNE London, 3; Hamilton, 3. LIGUE DE QUILLES DU MONUMENT GARIPEY Bordeaux P. .... 159 97 852 312 Verdun F. .... 92 114 990 305 Séguin Jos. .... 63 73 900 226 Garipey E. .... 90 79 925 263 La Salle ..... 87 87 87 87

Une Toux de Trois Jours vous est un Signal de Danger Les toux et les rhumes opiniâtres engendrent des troubles sérieux. Vous pouvez maintenant les surayer avec un remède qui a été découvert par la Crémulsion, un médicament qui agit directement sur les membranes enflammées et qui enlève l'irritation et l'inflammation, et en entraînant le développement des germes.

LA PURETE DE CUTICURA Le Rend sans Egal POUR TOUTES LES FINS DE TOILETTE INTERCOLLEGEIALE INTERMEDIAIRE INTERPROVINCIALE Un, du Manitoba, 13; Fort Will.

NOUVELLES DE CORNWALL, ONT. CORNWALL, 26. (par courrier) - Vendredi soir dernier, lors de la partie de cartes donnée par la Société St-Jean-Baptiste, les applaudissements les plus nourris éclatèrent lorsque les prix donnés par M. Joseph Chevrier et MM. Denis et Denis furent proclamés. Il s'agissait d'abonnements au "Droit" pour une année entière. Sans doute la plupart de ceux qui applaudissaient étaient de nos lecteurs. Mais quels étaient ceux qui applaudissaient avec le plus de conviction. Celui qui a jeté un regard autour de la salle à ce moment-là a dû certainement constater que c'étaient les personnes, hommes ou femmes, qui se devaient le plus pour nos œuvres religieuses, nationales et sociales. Pourquoi cela? Parce que ces personnes ont appris par expérience combien notre journal leur prête un concours efficace et désintéressé. Ces personnes soupçonnaient d'avance que dans le journal se trouveraient un bout à l'autre de la province les œuvres qu'elles ont à cœur si toutes les familles canadiennes-françaises de l'Ontario recevaient le "Droit". Ne serait-il pas d'ailleurs logique que le "Droit" se trouve dans chacune de nos maisons.

INDIENS GAGNENT IROQUOIS, 20. - Les Indiens d'Iroquois ont battu les Outlaws, de Brockville, par 5-1, dans une intéressante partie de hockey. GAINS L'EMPORTE TORONTO, 21. - Larry Gains, poids-lourd nègre de Toronto a obtenu la décision sur Pat McCarthy, dans un combat de dix assauts ici lundi soir. La décision des juges a été suffrante des spectateurs.

O. H. A. INTERMEDIAIRE Port Colborne 6; London ..... 1 Oshawa ..... 3; Whitby ..... 1 Kitchener ..... 1; Walkerton ..... 0 O. H. A. JUNIOR St-Michel ..... 3; Belleville ..... 2 St-Michel gagne la ronde, 11-3. Listowel ..... 2; Kitchener ..... 1

ROCKLAND, ONT. 21 février 1928. VISITES Miles Diana Boileau et Clarisse Mathurin sont revenues d'une promenade à Thurso chez MM. Labelle et Dupuis. M. Isidore Hamelin est allé passer quelques jours chez son fils, M. Hilaire Hamelin à Hull. M. Fandora Lépine est de retour de Price, Qué., après un séjour de sept semaines, passées chez son beau-frère, M. Joseph Lavigne. M. Joseph A. Monseau, accompagné de sa fille de Montréal est actuellement en visite chez son père, M. Nap. DeHaître. NAISSANCE M. et Mme Aldéric Beauchamp, de Chambray, ont eu deux beaux enfants d'une fille, portant au baptême les prénoms de Marie-Adrien-

PIEDS ENDOLORIS ET ENFLÉS On vous rembourse votre argent si l'huile Emerald de Moore ne vous débarrasse pas de toute sensibilité, d'influre et de malaises en 24 heures. Deux ou trois applications de l'huile Emerald de Moore chasseront en quinze minutes toute douleur et la sensibilité. Quelques autres applications à des intervalles réguliers auront raison de l'influre. Et ce qui est le meilleur, la mauvaise odeur ne se présentera plus. C'est une splendide formule, cette combinaison d'huiles essentielles avec du camphre et d'autres ingrédients. Des milliers de personnes en sont venues annuellement pour la réduction des varices ou des veines élargies. Les pharmacies Denham, Limited et toutes les autres bonnes pharmacies garantiront que la première bouteille de l'huile Emerald de Moore mettra fin à vos inconvénients ou ils vous rembourseront votre argent.

LA ROSE D'OR DES FLEUROY Par RVELINE LE MAIRE FEUILLETON DU "DROIT" Mais Germaine n'a pas hésité une seconde. — Elle accepte! — Elle refuse, naturellement. Jean, qui se trouvait là, n'est pas content. M. Durel dit qu'il faut réfléchir; a-t-elle peur de la vie? Elle pleure encore. Si vous voulez le voir, c'est que vous n'avez pas le temps. M'a-t-elle demandé? — La voix. En effet, Germaine apparaissait au peignoir, les cheveux embroussaillés et les yeux rouges de larmes. Sans mot dire, elle se jeta dans les bras de Marie-Rose, elle l'embrassa, elle l'embrassa. — Eh bien! ma chérie, il n'y a pas de quoi pleurer, dit Marie-Rose, le cœur froid. — Je ne veux pas épouser Maurice; je ne veux pas, Mimose. Elle avait pris, de Philippe, l'habitude d'appeler sa compagne par le prénom de son père. — Eh bien! chérie, ne l'épousez pas. Personne ne vous y oblige, j'en suis sûr. — Jean ne demande qu'à m'y obliger, et papa dit qu'il faut réfléchir. — Votre père a raison; il faut toujours réfléchir dans la vie. — Vous aussi, Mimose? Que je suis malheureuse! — Vous êtes une petite nerveuse; un enfant gâté. Allez vite faire votre toilette, et laissez-moi partir; je vais être en retard pour la messe. A mon retour, nous causerons gentiment. — Révenez vite, Mimose, chérie. Que vais-je devenir sans vous! — Sur son dernier baiser à Germaine, Mlle de Fleury quitta sa chambre, suivie de Léonie émuette dans son kimono orange mal ajusté. — Qu'en dites-vous? demanda-t-elle à Marie-Rose. — Ce sont les nerfs, madame. Germaine n'est pas encore habituée aux visites demandées; madame, elle s'y fera. — Les nerfs, oh! mademoiselle, je crois plutôt que c'est le cœur; une

Faits Ottawa

Un ancien combattant de la Grande Guerre, M. Ouellet, est décédé hier dans un hôpital local à la suite d'une maladie de deux semaines. Il était âgé de 31 ans. Il avait résidé toute sa vie à Ottawa à l'exception de la période de service militaire qu'il avait faite dans le 27e bataillon outre-mer.

Une démonstration dont le but était de faire voir qu'un camion modèle pouvait être équipé de façon à transporter de lourds voyageurs au milieu des amas de neige, molle et pardaessus des côtes de neige a été faite hier devant les officiers du Ministère de la Défense Nationale.

Pour les besoins de l'épreuve, on a chargé sur le camion un canon de campagne et du bois, soit un total de trois tonnes et quart. La machine a réussi à transporter la charge à travers un champ de neige et pardaessus de petites collines et des remblais de neige.

On s'est servi d'un camion Godfrédson modèle à six roues, à pneus doubles. Les quatre roues arrière étaient munies d'accessoirs spéciaux que l'on peut facilement enlever et qui peuvent se mettre pardaessus les pneus soufflés ordinaires. Des skis en métal sur les roues d'avant ont permis de diriger le camion au milieu d'une neige épaisse de 18 à 20 pouces.

C'est ainsi qu'il devient possible de transporter de l'artillerie en camion l'hiver. Des photographies cinématographiques ont été prises et seront envoyées au War Office de Londres.

La section du bien-être de l'enfance du conseil des agences sociales d'Ottawa s'est réunie hier après-midi à l'hôtel de ville, et a fait l'élection des officiers suivants pour la nouvelle année: président, M. H. Finney; vice-président, le magistrat Wm. Joynt; secrétaire, M. A. G. Munro.

M. W. Lyle Reid, président du Conseil, occupait le fauteuil présidentiel. Mme C. H. Thorburn, présidente de l'Association des bien-être de l'enfance a tenu sa prochaine réunion sous les auspices de son institut.

La cause de J. Albert Bertrand, 133 rue Slater, accusé d'avoir frauduleusement obtenu et sous de faux prétextes la somme de \$134 appartenant à la General Motors Acceptance Corporation, a été remise à la cour par son honneur le magistrat Charles Hopewell en cour de police ce matin. L'accusé a nié sa culpabilité. L'accusation est portée par M. Jack Levey, agent de la corporation mentionnée plus haut. D'après les informations qu'a reçues la police, M. Bertrand a un ancien agent de la Superior Motor Sales et a vendu un automobile Dodge à M. O. D. Sauvé, de Paugan Falls. Cependant l'accusé n'était plus agent de la compagnie depuis le 31 décembre dernier, et il a toutefois reçu en paiement au nom de la compagnie, la somme de \$90 le 31 décembre et la somme de \$44 le 13 février. L'accusé dit qu'il avait fait un arrangement avec la compagnie pour rembourser l'argent. La cause s'instruit au complet en cour le 27 février.

La cause de Clifford Ryan accusé de vagabondage par le sergent Ernest Sabourin a été remise à la huitaine par son honneur le magistrat Charles Hopewell en cour de police ce matin.

Le sergent a arrêté Ryan vers deux heures ce matin; il surveillait les allées et venues et les tournées tardives de l'accusé depuis quelques semaines. Ce matin, sur demande du sergent Sabourin, Ryan n'a pas pu donner d'explication suffisante de sa conduite.

Son honneur le magistrat Charles Hopewell a acquitté en cour de police ce matin John Kasouf, 254 rue St-Patrice qui était accusé d'avoir conduit un automobile d'une manière dangereuse pour le public le 15 février. L'accusé a nié sa culpabilité. L'agent de police qui a porté l'accusation dit qu'il a vu l'automobile de l'accusé filer à une allure dangereuse pour le public pendant dix minutes et 30 le 15 février dernier.

Kasouf dit que son automobile était dans son garage pendant la nuit du 15 février, et il a deux témoins pour corroborer son témoignage. Le gardien du garage dit que l'auto est entrée vers 10 heures le 14 au soir et n'est reparti que vers 11 heures le lendemain matin. Le magistrat conclut qu'il y a dû y avoir une erreur en quelque part.

Vivian Russell, 26 rue Armstrong, accusée d'avoir volé un manteau et autres menus articles d'une valeur totale de \$50.00 de la demeure de M. L. Lavigne de l'avenue Fairmont, a été libérée en sursis au rapport de la magistrat Charles Hopewell en cour de police ce matin. L'accusée avait avoué sa culpabilité; elle a dû fournir une garantie de \$50.00. Elle avait été employée comme servante et s'est emparée des objets déjà mentionnés, dans la demeure de M. Lavigne.

COMMANDERIE DOLLARD

Tous les Commandeurs, Chevaliers et Porte-Étendards sont convoqués en assemblée ordinaire mensuelle ce soir à 8 heures précises dans leur local ordinaire. Des questions de haute importance y seront discutées. Tous voudront bien se faire un devoir de répondre à l'appel.

RUSSELL SPARKS SERAIT APPELÉ À RENDRE TÉMOIGNAGE DEVANT LE COMITÉ

M. Sinclair déclare que les bulletins trouvés dans Ottawa-sud, lui ont été remis par M. Russell Sparks, candidat défait. — Violente discussion.

LA SEANCE CE MATIN

TORONTO, 21 (S. P. C.)—Russell Sparks, candidat libéral défait dans Ottawa sud, rendra probablement témoignage devant le comité des privilèges des députés au sujet de la découverte de 19 bulletins qui n'ont pas servi.

M. Sinclair a déclaré que ces bulletins étaient en sa possession. On dit qu'ils sont semblables à ceux qui ont servi dans l'élection provinciale à Ottawa sud en 1926.

On a décidé de décider M. Sinclair à produire les bulletins devant le comité et finalement on a adopté une motion à l'effet qu'il fut sommé de produire à la prochaine séance. M. Sinclair refuse de les produire avant que les boîtes à bulletins électorales ne soient produites pour examen.

Le gouvernement Ferguson tombera en ruines, a-t-il déclaré, si vous servez de cette sommation contre moi. Il dit que peu lui importe que la sommation soit émise ou non mais que c'est une chose dont on n'a rien à attendre. Il a déclaré qu'il n'a rien à dire sur le sujet devant le comité de la législature.

M. Charles McCrea a déclaré que le comité n'avait pas autre chose à faire que d'exercer ses droits et d'exécuter la sommation. M. McCrea représentait le gouvernement mais a invité le comité à maintenir des députés conservateurs dans l'ordre. Il a même a été fréquemment interrompu en interrogeant M. Sinclair. Une autre motion adoptée par le comité demande la production des boîtes à bulletins à la prochaine assemblée.

M. Russell Sparks, qui aurait donné l'adresse des boîtes à bulletins, sera également sommé de rendre témoignage à la prochaine assemblée. M. Sparks est le candidat libéral défait dans l'élection à Ottawa sud.

LA SEANCE

Le comité des privilèges et élections de la législature ont tenu une séance aujourd'hui sur son enquête sur la question soulevée en Chambre par W. E. N. Sinclair, chef libéral, au sujet des dernières élections provinciales à Ottawa sud. M. Sinclair avait dit qu'il avait trouvé 19 bulletins de vote sur la rue à Ottawa. F. G. Macdonald, député conservateur de l'Églis-ouest, occupait le fauteuil présidentiel.

L'hon. Charles McCrea, Ministre des Mines, a déclaré que le comité était arrivé au point où il devait procéder par ordre dans son enquête. Il a dit que la procédure à suivre par M. Sinclair était de déposer au comité des renseignements sur lesquels il basait ses accusations.

M. Sinclair a répliqué que la seule question devant le comité présentement c'était la motion demandant que P. M. Scott, officier rapporteur d'Ottawa sud, et son secrétaire, fussent amenés au comité. M. Sinclair a déclaré que la législature avait adopté un amendement permettant au comité d'examiner les bulletins de vote dans Ottawa sud à la dernière séance provinciale. Il croit qu'on devrait procéder à ce travail.

M. McCrea insiste pour que M. Sinclair justifie les accusations qu'il a portées.

K. K. Homuth, conservateur de Waterloo sud, a demandé la production des bulletins perdus. M. E. Proulx, député libéral de Prescott, a appuyé l'attitude de M. Sinclair. Thomas Costello, conservateur de Renfrew, a proposé que M. Sinclair produise les preuves de la manière en discussion et la motion fut adoptée.

M. Sinclair refusa de faire des déclarations assermentées mais il consentit à faire une déclaration et à répondre ensuite à toutes les questions.

M. Sinclair dit que son attention avait été attirée en octobre dernier sur le fait que 19 bulletins avaient été trouvés dans les rues d'Ottawa vers le premier octobre 1927. Il ne dit pas qu'il raconta alors ses déclarations au sujet de ces bulletins à la cour de chancellerie par le secrétaire de la Couronne. Il ajoute qu'il ne pouvait tenter de produire ces bulletins que la période légale était écoulée.

M. Sinclair ne peut nommer personne qui sait par qui les bulletins ont été trouvés. M. Sinclair a déclaré qu'il a fait parvenir ces bulletins par correspondance. Il ne sait pas si ces bulletins ont été en possession de l'officier rapporteur. L'homme qui lui a fait parvenir les bulletins n'est pas celui qui les a trouvés. M. McCrea a demandé à M. Sinclair de dévoiler au comité le nom de l'homme qui lui a envoyé les bulletins, mais M. Sinclair a répondu affirmativement. M. Sinclair a suggéré que les témoins des bulletins fussent soumis à un interrogatoire avant qu'on fasse d'autres déclarations.

Le comité a finalement adopté une motion demandant à M. Sinclair de donner le nom de l'homme qui lui avait envoyé les bulletins. M. Sinclair a nommé R. R. Sparks, candidat libéral à Ottawa-sud à la dernière élection provinciale, comme étant l'homme en question.

LA PROPOSITION DU PREMIER MINISTRE A ÊTE ADOPTÉE HIER

Le premier ministre a fait adopter hier en Chambre des Communes, sa motion demandant de faire une enquête dans le département de l'immigration. Voici cette motion: "Que la loi de l'immigration et les règlements qui en dépendent, et le sujet général de l'immigration, y compris le travail de ministère de l'immigration et de la Colonisation, soient soumis au comité de l'agriculture et de la colonisation pour examen et rapport."

L'enquête, confiée au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, commencera, selon toutes les probabilités, jeudi prochain, à onze heures du matin, alors que siégera ce comité, sous la présidence de M. W. F. Kay, député de Bromfield-Mississipi.

Les trois officiers de la compagnie de la compagnie sont arrêtés. Mme C. Robertson et M. J. Major sont les héritiers.

LE TESTAMENT DE FEU ARTHUR MAJOR DÉCÉDÉ EN CALIFORNIE. LE BIEN DE LA COMPAGNIE SERA PARTAGÉ ENTRE LE FRÈRE ET LA SOEUR DU DÉFUNT.

Me Raoul Mercier, en ayant appelé d'un jugement rendu précédemment en cour supérieure de l'Etat de Californie a fait reconnaître les droits d'héritière de Mme Catherine Robertson, 359 rue Murray, à la succession de son frère, M. Arthur Major de San Francisco, décédé en 1925. Le défunt avait laissé plusieurs propriétés, des hypothèques ainsi que des parts. La totalité de ses biens était réclamée par un neveu demeurant à St-André-Avellin. Le juge de la cour d'appel, en Californie, a décidé que les biens laissés par feu M. Arthur Major se répartissent également entre le frère et le défunt, M. J. Major, de St-André-Avellin et Mme Catherine Robertson.

Au mois de mai 1925 Mme Robertson a reçu une copie du testament de son frère M. Arthur Major, décédé à San Francisco. Cette copie du testament original disait que le défunt avait nommé comme seul héritier M. Arthur Major, de St-André-Avellin, son neveu. La copie d'original était accompagnée d'une lettre demandant à Mme Robertson de renoncer à sa part de la succession.

Celle-ci trouva étrange qu'il soit fait mention d'une renonciation lorsque le testament établissait bien spécialement le seul héritier. Me Raoul Mercier, son avocat légal lui conseilla de ne pas consentir à cette renonciation et communiqua avec ses agents légaux de San Francisco. Une première enquête révéla que le testament de M. Arthur Major n'était pas en conformité avec les exigences de la loi et par conséquent invalide. La principale cause d'invalidité, est la présence de deux témoins n'ayant pas signé leur nom sur le testament. Cet acte d'invalidité a été reconnu en Californie où il fit l'objet d'une enquête sur toute l'affaire. Il présente en cour supérieure de San Francisco une lettre signée de son oncle feu M. Arthur Major, qui disait qu'à sa mort tous ses biens devaient être partagés entre son neveu M. J. Major et sa sœur Mme Catherine Robertson. En cour supérieure cette lettre a été reconnue comme exprimant les derniers vœux du défunt et la succession revenait à son premier légataire.

Me Raoul Mercier en appela de ce dernier jugement alléguant que le premier testament avait été déclaré invalide et que la lettre qui constituait un testament olographe ne pouvait pas être considérée comme telle parce qu'on ne pouvait pas prétendre que le testateur avait écrit dans l'intention d'en faire son testament. Cette enquête a été entendue en cour d'appel de la Californie. Par jugement rendu le 16 février le testament et la lettre sont déclarés invalides et la décision de la cour supérieure est renversée. Les deux héritiers à la succession de feu M. Arthur Major deviennent, M. J. Major, son frère, et St-André-Avellin et Mme Catherine Robertson, sa sœur, à Ottawa.

DECES DU DOCTEUR JOSEPH ROBILLARD

THURSO, 21. — Nous avons le regret d'annoncer le décès soudain du Docteur Joseph Robillard, de Thurso, comté de L'Abbaye, âgé de 73 ans.

Le Docteur Robillard naquit à Ste-Elizabeth, comté de Joliette, en 1855 et fit ses études au collège de Joliette et suivit les cours de l'École de Médecine Victoria. Il fut diplômé de sa profession à Thurso et au mois de septembre dernier on fit son cinquantenaire à la pratique de sa profession.

Il a été un citoyen de marque et rempli successivement les charges de maire, de président de la Commission Scolaire et de conseiller municipal.

Il laisse dans le deuil son épouse, Dame Agnès Roy; un fils, le Docteur Romuald Robillard, également de Thurso; quatre filles: Mme Édouard Lafrenaye (Agnès), de Montréal; Mme Dionne Robillard (Alice), d'Ottawa; Mme G. E. de Valenciennes (Béatrice), de Windsor, Ontario; et Mlle Blanche Robillard, de Thurso. Il laisse également un frère, M. Alexis Robillard, de Notre-Dame de Lourdes, comté de Joliette.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 février dans l'église paroissiale de Thurso.

DETROIT, Mich., 21. — (S.P.C.)—Harry Brooks, pilotant un petit avion est parti de l'aérodrome Ford aujourd'hui, pour accomplir sans arrêt une envolée jusqu'à Miami, Fla.

LES CONCERTS RACHMANINOFF

Devant un auditoire considérable le génie russe donne un superbe récital.

Le théâtre Russell débordait hier soir par toute l'assistance venue entendre le célèbre pianiste Rachmaninoff. Le musicien russe, chez qui on ne sait ce qu'il faut admirer le plus de la virtuosité du pianiste ou du génie du compositeur, n'est pas un inconnu dans la capitale.

Il y a deux ans, il donna ici un concert qui est resté dans toutes les mémoires. Le dernier, l'Orchestre Symphonique d'Ottawa, sous la direction de M. Heins et avec le concours d'un pianiste de New-York, exécutait un de ses Concertos pour piano et orchestre, oeuvre admirable et impressionnante. Et puis qui ne connaît le célèbre Prélude en do dièse mineur?

LES CONCERTS RACHMANINOFF

Le programme commençait par deux préludes d'orgue, de Bach, arrangés par Busoni, le premier d'un caractère d'extreme intensité, le second d'une débauche de notes. Les compositions de Liszt pour piano ne sont pas à la portée de n'importe quel pianiste. Elles sont presque toujours d'une difficulté inouïe et exigent, pour être interprétées, un

artiste en possession de tous ses moyens. La Fantaisie-Sonate de Rachmaninoff a joué non seulement avec une virtuosité déconcertante mais avec une profonde expression et une pièce descriptive que Liszt a écrite après avoir lu la "Divine Comédie".

Grande aussi l'exécution de la Fantaisie de Chopin, ainsi que celle de deux Études et d'un Scherzo du même auteur.

Le Conte de fées de Medtner est également une pièce descriptive, débordant de charme et de naïveté. Comme dans les autres pièces au programme, Rachmaninoff a prouvé quelle était sa puissance d'évocation non seulement dans l'étude des détails mais dans l'exécution de l'ensemble.

Les premières notes du célèbre Prélude furent soulignées d'un tonnerre d'applaudissements. Le programme se termina avec l'exécution d'une valse de Strauss-Tausig et d'une valse de Chopin, où le pianiste russe fit admirer non seulement sa technique impeccable, mais la clarté et la limpidité de son jeu.

Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Vicomtesse Willington, ainsi que leur suite assistaient au concert.

M. Antonio Tremblay à qui la capitale rend la visite de Rachmaninoff annonce la venue, pour le 19 mars, du célèbre violoniste autrichien Kreisler.

ILS SUBIRONT LEUR PROCÈS DEVANT UNE COUR SUPÉRIEURE

CHEMNETSKY ET MARTELL DEMANDENT LEUR SUBSTITUTION À LEUR PROCÈS DEVANT UN JURY.

John Chemnitsky, 283 rue Albert, et Ernest Martell, 387 rue Slater ont comparu de nouveau en correctionnelle au cours de la semaine dernière devant un jury. Ils ont demandé la substitution de leur procès devant un jury. Ils sont accusés de tentative de cambriolage le 18 février aux magasins de Solomon Epstein et de l'Abraham Fireman, situés à l'angle des rues Kent et Albert. Ils ont été arrêtés vers 3 heures 30 samedi matin dernier par les détectives Thomas Cullum et J. Willis.

En rendant témoignage ce matin le détective Thomas Cullum dit qu'il surveillait les alentours des deux magasins mentionnés plus haut depuis le matin le 16 février. Il vit Chemnitsky et Martell se rendre aux magasins Epstein et Fireman. Ils essayèrent de pénétrer à l'aide d'une clef ou en forçant les portes; ils ne réussirent pas et s'en allèrent. Vers 2 heures et 20 le 18 février au matin, le détective était encore aux aguets avec le détective Willis. Il vit les deux individus quitter la demeure de Chemnitsky, 283 rue Albert, et se rendre aux magasins Epstein Fireman, pour essayer les portes de la même manière qu'auparavant. Les deux individus firent de vains efforts pour pénétrer, retournèrent au 283 rue Albert et revinrent encore par deux fois aux magasins. Ils ont tenté de forcer les portes par trois fois au cours de 25 minutes. Après une heure d'attente, les détectives se rendirent à la demeure de Cher et s'y avec le constable H. Lavigne. Ils trouvèrent sur les deux individus, des clefs, un tourne-vis et une barre de fer. Ils opérèrent l'arrestation sur ces lieux.

Interrogé au poste de police, Chemnitsky, dit qu'il avait vu Martell et c'est la raison pour laquelle il a voulu pénétrer dans les magasins. "Pourquoi ne m'as-tu pas arrêté la première fois que je me suis rendu au magasin?" demanda Martell au détective Cullum. "Nous attendions pour voir si vous étiez prêt à pénétrer", répondit le détective. "Comment as-tu pu nous voir pendant que tu étais à proximité à son tour Chemnitsky; "Je ne bois pas répondit le détective".

M. Epstein, propriétaire d'un des magasins dit qu'il constata lui-même qu'un des portes de son magasin a été forcée à l'aide d'un tourne-vis et d'une barre de fer. Le détective Willis corroborait son témoignage. Le détective Cullum, "Tu ne veux pas donner de chance à un homme" dit Martell au détective. "Il n'y a que 6 seaines que j'ai terminé un contrat de 3 ans à la prison de Guelph" continua-t-il. Le sergent Ernest Sabourin dit qu'il surveillait lui-même les deux individus depuis deux individus depuis le 26 janvier dernier.

Chemnitsky a aussi un dossier au poste de police.

Edward Masson, est trouvé dans la maison de Chemnitsky au moment de l'arrestation et a comparu en cour de police ce matin sous une accusation de vagabondage; il a un dossier en cour de police depuis l'année 1914. Il recevra sa sentence le 27 février.

UNE DISPUTE AU SUJET D'UNE PIÈCE DE 1 SOU

Une dispute au sujet d'une pièce d'un sou s'est terminée en cour de police ce matin. M. Lionel Rochon, 155 rue King Edward, accusait Abraham Cowan, 590 rue Sussex, de vol de fait le 17 février, mais il a été débouté de sa cause. Le 17 février, M. Rochon met un petit sou dans un distributeur automatique pour obtenir de la gomme. La machine ne fonctionnait qu'avec un sou de grande dimension. Il s'en suivit une dispute entre le propriétaire du magasin et M. Rochon. Ce dernier dit que M. Cowan a jeté le sou dans le distributeur et que M. Rochon n'a pas nié le sou, ni petit, ni gros dans la machine et il prétend avoir ouvert le distributeur et y avoir trouvé un sou en métal.

Le magistrat a débouté le demandeur de sa cause parce qu'il n'y avait pas de preuve de vol de fait.

MERCREDI! Robes Hoover et Uniformes "Croix Blanche"

Sous-types de la qualité de \$1.75 \$2.50 à \$5.00. Pour

En une vente semblable, il y a un mois, tout l'assortiment fut vendu avant midi. Vous ferez bien de venir à 9 heures.

Les imperfections que l'inspecteur trouvera n'affectent pas leur durabilité. Il y a en fait qui sont seulement défraîchies. Les Uniformes "Croix Blanche" (White Cross) — splendides aussi comme robes de maison — ont des manches longues, et sont ouvertes en avant jusqu'à la taille. Les robes blanches Hoover sont du genre croisé avec manches courtes. Pas de vente à l'essai durant cette vente. Mercredi, \$1.75.

Au Deuxième Etage.

Murphy-Gamelle Limited

LE DROIT AU CNRO

Les concerts mensuels du Droit, au poste CNRO ont remporté hier soir un nouveau et bien mérité succès. De nombreux appels téléphoniques reçus au cours de la soirée en attente, et avec des artistes de la qualité de ceux que nous avions hier soir, nous en convenons volontiers. Encore une fois nous remercions cordialement ces personnes qui nous ont appelés au cours de la soirée et nous félicitons avec empressement nos distingués artistes.

Au programme, il y avait Madame Arthur Bourque, de Hull, artiste fort versatile, qui a donné un récital de chant et un récital de piano. Aussi, M. Edgar Malette, ténor, fort agréablement connu. Nous avons déjà, à maintes reprises fait l'éloge de ces deux artistes. Il serait puéril d'y revenir. Leur réputation dans toute la région d'Ottawa est solidement établie, et nos maigres compliments n'y ajouteraient que très peu. Qu'il suffise donc de dire que Madame Bourque et M. Malette comme toujours ont été à la hauteur de la situation et qu'ils ont fait brillamment honneur à la renommée déjà si enviable dont ils jouissent. Madame Bourque s'est montrée fort à l'aise dans ses deux récitals, de chant et de piano. Ses programmes avaient été soigneusement préparés et ont beaucoup plu à l'auditoire invisible. M. Malette avait aussi un programme très intéressant qu'il a rendu très consciencieusement.

Au piano d'accompagnement Mesdemoiselles Germaine Arduin et Irène Thibault se sont aussi acquittées de leurs tâches avec bonheur. Le prochain concert aura lieu le 19 mars.

1-Piano— a) Troika en tréteau Tschalkowsky b) Barcarolle, op. 5. Rubinstein Madame Arthur Bourque 2-Tenor— a)Après de ma Blonde Charpentier b) Sérénade Napolitaine c) Suzanne Léoncavallo d) Edgar Malette Au piano: Mlle Irène Thibault 3-Mezzo-soprano— a) Amour viens aider ma faiblesse (De Samson et Dalila) b) L'heure délicate Staub c) Viatique Chaminate M. Edgar Malette Au piano: Mlle Germaine Arduin.

4-Piano— a) Terre de Lotus Scott b) Rapsodie (Poirier, organiste à la cathédrale de Montréal, lère fois jouée à Ottawa) Mme Arthur Bourque c) Carmen (air de la fleur) M. Edgar Malette. 5-Tenor— a) Sérénade Tosselli b) Idéale Tosti c) Carmen (air de la fleur) M. Edgar Malette. 6-Mezzo-Soprano— a) Lisette Weckerlin b) L'Amour Theresia del Riego c) O ma Lyre Immortelle (Sapho) Gounod Mme Arthur Bourque

LA FUSION DE DEUX MINISTÈRES

Dans une motion gouvernementale qui sera étudiée demain en Chambre des Communes, le gouvernement demandera de fusionner en un seul ministère, le ministère de la Santé et celui du Rétablissement des soldats dans la vie civile. Le nouveau ministère s'appellerait Ministère de la Santé Nationale et du Bien-être des soldats rapatriés. Le gouvernement demande, de plus, de bien préciser les devoirs du ministre qui aura la direction de ce double département; de nommer un sous-ministre et d'entreprendre différentes autres choses, énumérées dans la motion, qui est la suivante:

"Que le ministère de la Santé et celui du Rétablissement des soldats dans la vie civile soient fusionnés en un seul ministère que l'on nommera le ministère de la Santé Nationale et du Bien-être des soldats rapatriés et qui sera dirigé par un ministre de la couronne; que les sous-ministres et les devoirs de ce ministre soient définis; et que l'on stipule pour la nomination d'un sous-ministre, pour l'élaboration de règlements et pour la constitution d'un personnel comprenant chefs, commis et fonctionnaires au besoin."

ON DEMANDERA LE RETABLISSEMENT DE L'ANCIEN SYSTEME

Me C. A. Séguin, candidat conservateur dans le comté de Russell aux dernières élections provinciales accompagnera aujourd'hui à Toronto une délégation composée de plusieurs représentants du comté. Cette délégation demandera au premier ministre, l'honorable Howard Ferguson, d'abolir certaines modifications faites récemment aux règlements relatifs à la détention des aliénés. D'après la loi actuelle les personnes atteintes de maladies mentales incurables, au lieu d'être retenues aux frais de la province, sont renvoyées aux municipalités qui en deviennent responsables. Ce nouvel amendement à la loi des aliénés a fait surgir les protestations de

A LA CONVENTION DES ASSUREURS-VIE

Les membres de l'association des assureurs du Canada sont entrés aujourd'hui dans la seconde journée de leur convention. L'assistance aux séances d'étude, aussi nombreuse aujourd'hui qu'à la séance d'ouverture hier, atteste eloquement de l'intérêt que suscitent les nombreux sujets d'étude au programme.

Le docteur Rockwell, autorisé mondiale en assurance, est le principal orateur de la convention. Il a parlé hier de l'assurance en général au Canada. Ce matin le docteur Rockwell a traité de la vente des assurances. Ses causeries sont très pratiques et si sa méthode est acceptée par les assureurs locaux il semble probable que les citoyens auront l'occasion de causer d'assurance à maintes reprises pendant l'année 1928.

Le diner annuel de la convention aura lieu demain à 12 heures 30 au Château Laurier et sera suivi de la dernière séance d'étude à 1 heure 30.

GRAND EUCHRE

Au profit de L'EGLISE DE VARS Charles Glaude, prêtre, curé. SALLE STE-ANNE

Mardi, le 21 Février Surabondance de Prix. BILLET — 25c

A LA SALLE Sainte-ANNE DU 4 AU 22 FÉVRIER

KERMESSE

Sous les auspices du CERCLE SOCIAL STE-ANNE. Amusements de tous genres Jeux nouveaux 3 Prix de Présence chaque soir ORCHESTRE ENTREE LIBRE

AROCQUE LEADS IN VALUES Vêtements pour toute la Famille. RIDEAU, DALHUSIE AND GEORGE STS.

MAUX DE TETE ETOURDISSEMENTS FATIGUE DES YEUX

A.M. BELANGER, Opt. D. Optométriste. Spécialiste pour la vue. 561, rue Sussex. — Tél. Riv. 4606 (Une porte de la rue Rideau).